

# DÉBAT PUBLIC

## « Technocentre : Création d'une installation de valorisation de métaux très faiblement radioactifs à Fessenheim »

### Compte-rendu intégral

### Mercredi 11 décembre 2024

---

**SALLE/ADRESSE :** Salle Saint-Exupéry, Route de l'Industrie, 68600 Biesheim

---

**PARTICIPANTS :** 85 participants dans la salle

---

**DÉBUT > FIN :** 18h30 à 21h45

---

**Commission particulière du débat public (CPDP) :**

**M. Jean-Louis LAURE** CPDP

**Intervenants :**

<b>Mme Ophélie BRETAUDEAU</b>	<b>ANIMATRICE</b>
<b>M. Gérard HUG</b>	<b>CCARB</b>
<b>M. Laurent JARRY</b>	<b>EDF</b>
<b>M. Jérôme BAVEREL</b>	<b>EDF</b>
<b>M. Gilles FREMIOT</b>	<b>Région Grand Est</b>
<b>M. Thierry CHRUPEK</b>	<b>ASN</b>
<b>M. Gilbert STIMPFLIN</b>	<b>EURO RHEIN PORTS</b>
<b>M. Alexis QUENTIN</b>	<b>CFE</b>
<b>Mme Nadine MEYER</b>	<b>Notre Canton Demain</b>
<b>M. Daniel REININGER</b>	<b>Alsace Nature</b>

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

### Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE

Merci à toutes et à tous d'être venus ce soir, en ce milieu de semaine qui, j'imagine, est chargé à la veille des congés. Très heureuse et merci beaucoup surtout à la commune de nous accueillir, mais je vais laisser dans quelques instants la parole à Monsieur HUG Gérard, qui est président de la Communauté de Commune d'Alsace Rhin Brisach et aussi maire, qui va nous accueillir et ouvrir officiellement cette rencontre. Et je l'ai perdu de vue.

### M. Gérard HUG – CCARB

Bonsoir à tous. Effectivement, il me revient un grand honneur d'ouvrir officiellement cette séquence du débat public. D'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Biesheim. Je crois que l'on se reverra samedi prochain, mais dans une autre salle donc je préviens tout de suite. Donc heureux d'être là. Alors effectivement ce soir, j'ai plusieurs casquettes. Très heureux maire de Biesheim, mais également Président de la Communauté de Communes. J'y reviendrai après parce que la compétence économique est au niveau de la Communauté de Commune. Je prends également une autre casquette qui est le Président du Port Rhénan Colmar Neuf-Brisach.

Effectivement, je suis ces débats publics maintenant depuis presque l'origine, l'origine de cette séquence-là. D'abord, j'aimerais vous féliciter pour la tenue des débats, la neutralité des débats et l'intérêt que portent nos habitants à ce débat. On peut poser toutes les questions et on a également toutes les réponses. Tout cela est grâce également à nos amis d'EDF. Je le dis tout de suite, EDF c'est un partenaire historique du territoire. On souhaite qu'il le reste, donc pas uniquement au travers de l'hydraulique, mais également au travers d'autres choses. Je ne vais pas être plus long parce que je crois que l'on veut respecter le *timing* ce soir. Je reviendrai dès que vous m'appellerez. Merci en tous les cas et bonne séance à tous.

### Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE

Et merci pour l'accueil. J'en profite aussi parce que c'est malpoli de ma part. Je ne suis pas présentée. Je me présente. Ophélie BRETAUDEAU. Je serai la Maître Loyal on va dire. On appelle forcément ce rôle de gestionnaire du temps, mais aussi de partage entre les différentes séquences pour cette soirée. Je travaille avec la commission particulière des débats publics qui organise et qui est aussi représentée par Monsieur LAURE, qui organise l'ensemble des rencontres qui se sont lancées depuis maintenant début octobre. Monsieur LAURE, vous n'êtes pas seul dans ce travail. Il y a bien sûr une équipe. Je vais même demander à l'équipe de la commission particulière des débats publics de lever la main pour que vous soyez bien identifiés par toutes et tous, qui sont même au fond. Merci à eux pour tout ce travail. Si vous avez des questions pendant la rencontre ou à l'issue de la rencontre, n'hésitez pas à vous adresser à l'ensemble des membres. Ils seront ravis de répondre à vos questions.

Comme je vous le disais, aujourd'hui, c'est un temps d'atelier, mais on a choisi un format qui est un peu plus particulier que celle des réunions publiques. Nous sommes dans un format un peu plus amphithéâtre. On avait envie d'en savoir aussi un peu plus de vous ce soir. Par curiosité, qui n'a jamais participé, à main levée, à une rencontre jusqu'à aujourd'hui, à une rencontre dans le cadre du débat public sur le projet Technocentre ? Il n'y a pas de mauvaise réponse. C'est très honnête. Merci. Très bien. Merci beaucoup.

J'imagine que pour tout le reste, vous êtes bien au courant du sujet de discussion, mais aussi des différentes rencontres. Une autre question. Qui est élu ce soir ? Très bien. Un petit tiers de la salle, une dizaine de personnes. Une autre question. Qui travaille ou est partenaire d'EDF aujourd'hui pour en savoir plus sur qui est dans la salle ? Très bien. Une quinzaine de personnes à peu près, à vue d'œil. Enfin, qui est représentant ou représentante d'une association ? On voit que le mix n'a pas tout le temps été bien mélangé, mais merci beaucoup. Est-ce qu'au cas où, j'ai fait une erreur et j'ai oublié quelqu'un ? Non. Jusque-là, tout va bien.

En effet, pour les personnes qui n'ont participé à aucune rencontre jusqu'à aujourd'hui, le débat s'est lancé début octobre et il questionne l'opportunité de mettre en place un projet d'usine de recyclage de métaux très faiblement radioactifs à Fessenheim. Jusque-là, les différentes rencontres qui ont été organisées ont traité de différents sujets. Il y a maintenant près d'une bonne semaine ou deux semaines, la question de la santé publique et de l'environnement. On a aussi traité la question du processus décisionnel, c'est-à-dire après le débat public, comment cela se passe, mais ce soir, trois thématiques ont été sélectionnées pour réfléchir justement à avoir une approche particulière sur ce projet d'usine, qui sont plutôt la question des enjeux socio-économiques, l'aménagement du territoire et la question du transport, plus globalement de la mobilité des métaux très faiblement radioactifs.

Ces sujets, et Monsieur LAURE, président de la commission particulière du débat public, n'ont pas été choisis par hasard. Il est proposé aujourd'hui d'en parler autour de quatre séquences principales. La première, on donnera la parole à Monsieur JARRY et Monsieur BAVREL de la maîtrise d'ouvrage pour vous présenter concrètement le projet, comment il prend en compte ces trois thématiques. Ensuite, on aura une séquence de points de vue d'acteurs, avec d'abord deux élus. Monsieur HUG va revenir sur la scène pour pouvoir vous présenter le positionnement aussi politique sur le projet. Enfin, un regard que l'on a appelé « regards croisés », avec cinq intervenants qui sont représentants d'associations, mais aussi d'entités publiques, pour vous présenter aussi leurs points de vue d'acteurs. Ces deux séquences seront des éclairages, pour justement que vous puissiez vous familiariser avec ce projet, ces trois thématiques. Puis, un temps aux tables, d'où la disposition ce soir, sera organisée pour que vous puissiez nous partager ce que vous reprenez, les questions qui restent en suspens, mais aussi vos propositions très concrètes sur ce projet. On terminera à 21h15 avec un pot de convivialité.

Un dernier aspect, et celles et ceux qui ont participé à d'autres rencontres, vous savez que c'est aussi mon fer de lance. Rappeler les règles du jeu pour avoir un cadre de dialogue qui soit serein entre nous ce soir. Bien sûr, respect et bienveillance. Un point d'intention quand vous interviendrez pour poser une question, une question de clarté. On vous demande de vous présenter, et bien sûr, d'être dans une logique d'argumentation, pour bien comprendre la question ou la demande de précision. Les temps de parole, que ce soit du côté des intervenants, mais aussi de la salle, seront aussi cadrés pour que chacun aussi ait un espace de parole suffisant. Enfin, nous avons la chance ce soir d'avoir deux interprètes, Annette et Jean-Marc, qui sont juste derrière, pour pouvoir permettre aux germanophones de participer à cette rencontre. Tout ce qui est acronyme est formellement interdit ce soir, à part l'explication, pour que tout le monde puisse comprendre l'ensemble des propos qui sont partagés. Je n'irai pas plus loin. Je vais laisser la parole à Monsieur Jean-Louis LAURE, président de la Commission particulière du débat public, pour nous expliquer pourquoi ces trois thématiques ont été choisies pour être explorées ce soir.

#### **M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Merci. Bonsoir. Je devrais commencer à savoir comment ça marche, mais excusez-moi. Oui, bonsoir à toutes et bonsoir à tous. Merci, Monsieur le Maire – je ne sais pas où il est – de nous recevoir. Je me permets de réagir juste, Monsieur HUG, sur un petit point. Le débat n'est pas neutre. La commission est neutre, mais le débat n'est pas neutre. La neutralité, ce n'est pas ce que l'on vous demande ici, mais c'est de pouvoir discuter. Je crois que c'est très important de pouvoir le faire dans cette ambiance. Je voudrais dire deux ou trois choses. La première, c'est effectivement ce sujet que nous abordons ce soir, c'est la troisième réunion thématique. C'est un sujet qui est extrêmement important. On l'a ressenti, on l'a compris quand on a fait notre analyse du contexte au printemps dernier, la question des transports en particulier, mais aussi tous les impacts qu'aurait cette installation industrielle sur le territoire à tous les niveaux. C'est ce que nous allons faire ensemble. On a également décidé de retenir le format d'un atelier, comme nous l'avons fait d'ailleurs la dernière fois à Volgelsheim, avec une contrainte de temps que l'on n'a pas très bien maîtrisée. Donc ce soir, on va essayer de maîtriser ce temps pour pouvoir avoir ces échanges par table et que vous puissiez contribuer, faire des propositions, poser aussi des questions et faire part de vos préoccupations.

La contrainte que nous avons avec ce format atelier, c'est qu'il n'y a pas de retransmission sur YouTube. Cela nous a été un petit peu reproché, donc je m'en explique. Nous ne le faisons pas. Il y aura bien entendu une restitution avec un verbatim et avec l'accès à l'ensemble de l'enregistrement qui sera présenté. Ensuite, nous avons préparé cet atelier qui a un très fort ancrage territorial. Nous avons effectivement souhaité que les collectivités locales, le bloc local et la région qui sont présents. On aurait aimé qu'il y ait également la collectivité européenne d'Alsace qui n'a pas donné suite à nos propositions. Elle est là ? Écoutez, excusez-moi, bienvenue. Les collectivités sont là et nous souhaitons effectivement que ces poupées gigognes, si on pourrait dire, qui sont directement concernées les unes et les autres pour chacune de leurs compétences, puissent intervenir. Nous avons également sollicité un certain nombre d'autres acteurs qui n'ont pas répondu. On a, je ne dirais pas, quelque chose de bancal aujourd'hui, mais nous n'avons pas été aussi loin que nous le voulions pour équilibrer ce programme.

Je voudrais remercier trois personnes dans la commission qui ont travaillé avec l'appui du secrétariat général. Vous savez que l'on travaille un petit peu avec des pilotes pour chaque thématique. Il y a Ilyès ABDELLOULI qui est étudiant à l'école des mines de Nancy, qui est à la table là-bas ; Antoine ADLER qui est ingénieur territorial à la retraite, qui nous a beaucoup aidés également ; et Alexandra CHTEOUI qui est étudiante à Agro Paris Tech. C'est cette petite équipe avec le secrétariat général qui a travaillé sur cette thématique. Vous pourrez bien sûr les questionner. Ils passeront tout à l'heure. Ils s'installeront avec vous aux tables.

Dernier point concernant, c'est un autre sujet sur lequel nous avons été interpellés, la transparence. Ce qui est très intéressant, ce qui est très important, c'est que chacun, quand il prend la parole, puisse dire

d'où il parle. Vous nous avez demandé cela, et nous avons demandé en particulier aux intervenants, bien sûr chacun le fera quand il lèvera la main, nous avons demandé aux intervenants de nous faire une petite présentation dans ce sens de la transparence. On s'était engagé à ce qu'il y ait une note qui récapitule ces présentations. Elles sont sur vos tables. S'il y avait nécessité de les prendre, vous pouvez bien sûr le faire. Ces productions seront également sur le site Internet du débat public. Voilà ce que je voulais dire en introduction. Je ne vais pas plus loin, parce qu'il est 18h41 et on va essayer d'être extrêmement rigoureux sur le temps de parole. Bonne réunion à vous et à tout à l'heure.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci beaucoup. En effet, parmi l'ensemble des thématiques qui ont été traitées, le processus industriel, l'environnement et la santé, je vous le disais tout à l'heure, ce soir, il a été choisi de traiter trois sujets : la question de l'aménagement du territoire, enjeux socio-économiques et mobilité transport. Pour autant, avant de se plonger dans ce sujet, la commission particulière du débat public a réalisé une vidéo que l'on a appelée « Parole du public » pour aussi vous partager, un peu en guise d'introduction sur cette thématique, les questionnements que chacun et chacune se posaient. On vous propose d'en voir le résultat.

### *Diffusion d'un film*

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Les questions sont posées et ouvrent très bien cet atelier. Pour cela, je vais passer la parole à Jérôme BAVEREL. Vous êtes chef de projet Technocentre, et Monsieur JARRY, directeur de projet et site pour EDF. Traitons ensemble la question de l'emploi, du transport. Je vous passe la parole.

### **M. Laurent JARRY - EDF**

Merci. Bonjour à tous et à toutes. Merci d'avoir répondu présents et nombreux ce soir à cet atelier. On le voit dans le déroulé du débat public et dans la vidéo qui vient d'être présentée. Des questions se posent sur la thématique de l'impact territorial du projet du Technocentre, sur la thématique des emplois et de la formation, sur la thématique du transport des matières qui arriveront sur l'installation et qui seront ensuite expédiées. Beaucoup de questions sur lesquelles on aura à cœur, Monsieur BAVEREL et moi-même, à compléter, à enrichir et à répondre à vos questions ce soir. Je vais commencer. Comme j'ai vu que, néanmoins, dans la salle, il y a des personnes qui participent pour la première fois au débat public, un bref rappel sur le projet.

Le projet qui est questionné est un projet de création, une installation de recyclage de métaux très faiblement radioactifs, qui est un projet qui s'appuie sur une logique d'économie circulaire afin de traiter, après fusion, ces métaux et de produire des métaux conventionnels qui pourront être utilisés dans tout type d'usage. Métaux qui seraient ensuite traités par des fondeurs pour en faire diverses utilisations. L'installation qui est projetée est une installation classée pour l'environnement. Pour la France, ce serait une première, vu que le cadre réglementaire a évolué depuis maintenant plus de deux ans. Pour autant, le groupe EDF dispose de la compétence. Vous aurez pu le voir au travers de l'atelier du 19 novembre dernier, où EDF, via sa filiale Cyclife Sweden, dispose de l'expertise relative à ce procédé.

L'implantation, c'est un peu le sujet de ce soir, c'est une implantation à Fessenheim et une mise en service qui est projetée en 2031. Trois chiffres clés. Tout d'abord, le rendement de l'installation projetée. 100 tonnes de métaux TFA qui arriveront à l'usine seront transformées en 85 tonnes de métaux conventionnels et 15 tonnes de déchets qui seront stockés à l'ANDRA. Le gisement est de 500 000 tonnes. Une petite image. Une tonne d'acier recyclé, c'est 40 % d'économie d'énergie par rapport à la même tonne faite à partir de minerais. Voilà pour le rappel du projet. Je vais maintenant aller dans le sujet. Nous allons le faire à deux voix, avec Monsieur BAVEREL. Je vais commencer.

Tout d'abord, sur le projet du Technocentre et le territoire. Tout d'abord, le territoire de Fessenheim est un territoire qui est empreint d'une forte culture industrielle via deux axes. Tout d'abord, l'essor de l'hydroélectricité qui s'est développée à partir des années 1950 avec l'aménagement du Grand Canal d'Alsace. Également, l'implantation sur le territoire de différents types d'industries métallurgiques, énergiques, en pétrochimie et autres, divers sujets variés sur le territoire. Également, un territoire qui est marqué par un aspect frontalier, notamment marqué par le fleuve du Grand Canal d'Alsace qui est un vecteur de transport et un vecteur de mobilité qui irrigue l'Europe.

Là-dedans, EDF est un acteur majeur du territoire. Je l'ai dit plusieurs fois dans le cadre de ce débat public. EDF, via les centrales hydroélectriques et via la centrale nucléaire qui a été mise en service, dont les travaux de construction ont commencé en 1971 et qui s'est arrêtée en 2020, compte rester un acteur majeur. C'est la raison pour laquelle il porte ce projet du Technocentre à Fessenheim. Dans le

cadre de l'arrêt définitif de la centrale nucléaire, l'État a mis en place un dispositif qui s'appelle le projet de territoire. C'est un projet qui est suivi et qui est sous l'égide de l'État français, qui s'est mis en place en 2018-2019 et qui court encore et qui est bâti sur quatre axes. Le projet du Technocentre s'inscrit dans ce projet de territoire au travers de deux axes, l'axe 1 qui est un axe sur les emplois, la création d'emplois, et l'axe 4 qui est sur la thématique innovation. Le projet du Technocentre, je le rappelle aussi, fait l'objet d'un soutien dans le cadre de France Relance 2030.

Quels sont les critères pour l'installation d'une installation d'un projet Technocentre ? On peut dire qu'il y en a globalement quatre. Le premier, il faut disposer d'un foncier, donc de terrain pour pouvoir y installer l'installation. À côté de la centrale nucléaire, EDF est propriétaire d'un foncier de 50 hectares. Il faut également disposer d'infrastructures routières, multimodales. On a un fleuve avec une navigation fluviale. On a une voie ferrée qui est à proximité – j'y reviendrai – et un réseau routier avec une voie lourde. Il faut également des infrastructures support, de l'énergie, de l'électricité, du gaz. Il faut aussi avoir à proximité un tissu industriel, local ou régional, pour pouvoir, en circuit court, revendre les lingots produits.

Si maintenant, on projette ces critères au projet du Technocentre, la localisation juste à côté de la centrale répond à tous ces critères avec le Grand Canal d'Alsace. On verra ce soir où le transport des colis lourds est possible via la navigation. EDF, depuis 2020, poursuit l'entretien de la voie ferrée. Cette voie ferrée est entretenue justement pour garder et connecter le site avec le réseau national ferré. À côté de la centrale, il y a plusieurs voies, plusieurs axes routiers, notamment la RD62 qui est un axe je dirais « lourd ». En termes de fonctions support, en termes de support en énergie, il y a, juste à côté du site, il s'agit de franchir la route, le poste RTE qui est à 400 kilovolts qui, auparavant, servait à évacuer l'énergie et qui permettrait de raccorder l'installation au réseau 400 kilovolts. En termes d'alimentation gaz, à quelques centaines de mètres, il y a le réseau de distribution et l'alimentation en gaz. En complément, le territoire a des projets d'aménagement portuaire dans lesquels le projet du Technocentre s'inscrira pleinement en tant que client. Je vais faire mention du projet d'extension à la ZAC EcoRhéna avec un quai colis lourd qui est envisagé, qui est projeté. Également, la construction d'un quai de type « RORO », « RORO » qui veut dire « Enroule pour charger, enroule pour décharger » le colis du bateau aux moyens de transport. Ce projet est envisagé au port d'Ottmarsheim. J'ai terminé sur les généralités territoires.

Je vais poursuivre sur les enjeux socio-économiques. Je vais commencer et je donnerai la parole ensuite à Monsieur BAVEREL qui poursuivra la présentation. Un point important qui est les impacts socio-économiques associés à la fermeture de la centrale de Fessenheim. Vous avez sous les yeux une trajectoire, une courbe qui illustre les baisses d'effectifs EDF en bleu, ainsi que les baisses d'effectifs en partenaires industriels permanents entre l'arrêt de la fermeture et maintenant. Pour EDF, il y avait 740 salariés EDF en 2018. À date, aujourd'hui, on est à peu près 100 et nous allons vers 80 en 2025. Côté partenaires industriels permanents, il y a eu une décroissance également d'une centaine de salariés. Ceci est sans compter les effets des arrêts pour maintenance. Lorsque le site était en arrêt pour maintenance, il fallait rajouter à cela 1 000 personnes supplémentaires qui venaient sur le territoire sur plusieurs mois pour faire les arrêts pour maintenance. Cela fait un volume de personnes supplémentaires aux courbes que je viens de citer à hauteur de 1 000. Quelques chiffres clés. Les salariés de la centrale et leurs familles ont représenté jusqu'à 23 % de la population de Fessenheim. Une année type de fonctionnement à la centrale, c'était 1 200 salariés permanents, 2 000 emplois directs ou indirects. En termes d'achat au Rhin, 60 millions d'euros par an. Je vais donner la parole maintenant à Jérôme qui va poursuivre.

#### **M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je vais prendre la suite de Monsieur JARRY pour vous présenter un peu plus en détail la manière dont sera financée l'installation Technocentre. Le premier élément à avoir en tête, et pour prendre un peu de hauteur sur la manière dont on gère les déchets radioactifs en France, c'est de prendre en compte qu'EDF assume pleinement l'entière responsabilité de la gestion des déchets radioactifs issus de ces centrales nucléaires, que l'on soit sur un plan financier, un plan technique ou un plan réglementaire. En application de la réglementation, des réserves financières dédiées à la gestion des déchets radioactifs sont constituées par EDF. Elles existent déjà, elles sont déjà provisionnées, elles font partie des réserves aujourd'hui disponibles pour permettre de traiter les déchets qui seront à traiter. Le coût futur de ces déchets est déjà pris en compte par ces réserves financières. Ce dispositif financier qui est réglementé est soumis au contrôle permanent des services de l'État et du Parlement. Il est régulièrement audité par les différents services de l'État. À date, les réserves qui sont constituées pour la prise en charge des générateurs de vapeur et des métaux très faiblement radioactifs permettent désormais et d'ores et déjà de financer la construction et l'exploitation de l'installation du projet Technocentre.

L'investissement à date est de 450 millions d'euros hors taxes pour la construction de l'installation. La fiscalité estimée pour le territoire est de 2,4 millions d'euros annuels à partir de la deuxième année de fonctionnement. Des discussions sont en cours avec des acteurs du territoire qui se montrent intéressés pour entrer au capital de la société qui sera l'exploitant du Technocentre. Je le préciserai un petit peu plus loin, les modalités d'exploitation de cette usine, et différents paramètres concourent à l'équilibre économique de l'installation, bien entendu, le gisement considéré. Je rappelle que l'on a un gisement prévu de 500 000 tonnes de métaux issus des installations nucléaires françaises et que l'installation sera en capacité d'y adjoindre et d'y traiter un gisement venu de l'étranger. Il faut prendre en compte aussi dans l'équilibre économique de l'installation, les économies que réalisent les producteurs de métaux TFA dans la préparation des métaux. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'installation est capable d'accueillir les métaux du type générateur de vapeur entièrement assemblés. Ils sont ensuite désassemblés, découpés au sein de l'installation et donc c'est un coût que les producteurs de générateurs de vapeur n'ont plus à supporter. C'est la filiale qui réalise cette activité et qui se fait rémunérer, bien entendu, pour ce faire.

Le troisième poste important d'économie, directement en lien avec les économies de ressources de stockage dont on a parlé dans des réunions précédentes, je rappelle que les 500 000 tonnes de métaux des installations nucléaires françaises permettront d'économiser 450 000 mètres cubes de stockage. Ces 450 000 mètres cubes de stockage ont un coût qui est payé aujourd'hui par les producteurs de métaux. Là aussi, l'économie réalisée via cette économie de stockage a un impact financier positif sur l'équilibre économique de l'installation. Bien sûr, la vente des lingots d'acier qui seront produits sur l'installation permet là aussi de garantir l'équilibre économique de l'installation. Un petit zoom sur un mécanisme incitatif qui favorise l'économie circulaire. Dans la loi, il est prévu un principe de hiérarchisation des modes de gestion des différents déchets avec un objectif de valorisation et de recyclage, bien avant d'envisager le stockage. Un dispositif fiscal existe. C'est une taxe qui favorise cette logique d'économie circulaire pour permettre l'économie des ressources naturelles et diminuer les volumes de déchets. Cette taxe a été étendue au travers du projet de loi de finances 2024 votée fin 2023. L'extension de cette taxe aux métaux TFA, en surenchérissant le coût des métaux TFA qui sont envoyés en stockage, augmente et permet de garantir l'équilibre économique du projet Technocentre.

Bien sûr, l'installation Technocentre sera aussi source d'opportunités pour les différents industriels de la région. Nous avons déjà un intérêt qui est clairement exprimé par des industriels régionaux de la métallurgie. Pour ceux qui étaient présents là aussi le 19 novembre à Mulhouse, on a un industriel de la métallurgie qui a clairement indiqué l'intérêt qu'il avait pour la production qui sera issue du Technocentre.

Le travail est donc déjà engagé avec ces acteurs concernant notamment les spécifications techniques, la qualité métallurgique des lingots qui seront produits. Les premiers retours des industriels nous amènent à des garanties qu'ils jugent importantes apportées par EDF sur la qualité du processus, sur la sécurité, sur les contrôles qui seront mis en œuvre tout au long des procédés de l'usine. Ils considèrent que c'est une réelle opportunité pour eux d'obtenir des lingots de haute qualité métallurgique. Au-delà, deux enjeux industriels importants pour les fondeurs qui sont aujourd'hui intéressés pour l'achat des différents lingots, c'est la sécurisation des approvisionnements d'acier, la capacité à ce que l'usine leur donne de la vision moyen terme et long terme sur une production sécurisée de métaux, et puis bien entendu, l'utilisation de matières premières recyclées et la réduction de leur empreinte carbone, de ce fait, au travers des lingots produits par l'installation Technocentre.

L'exploitant de l'installation sera Cyclife. Cyclife emploie aujourd'hui plus de 1 200 collaborateurs en France et dans le monde. Une filiale spécifique dédiée pour l'exploitation de l'installation sera créée au sein de Cyclife. Elle aura en charge de construire et d'exploiter l'usine tout au long des 40 ans d'exploitation. Cyclife regroupe aujourd'hui d'ores et déjà l'expertise des procédés de fusion au sein du groupe EDF, Centraco qui est une usine qui possède un four dans le sud de la France et Cyclife Sweden qui, là aussi, a été présenté lors de l'atelier du 19 novembre à Mulhouse et qui possède là aussi une installation de fusion en Suède. L'objectif de création de cette filiale est bien entendu aussi de pouvoir associer les acteurs du territoire qui se sont d'ores et déjà montrés intéressés au capital de la société et donc de la filiale.

Un enjeu extrêmement important qui a été cité d'ailleurs dans la vidéo en introduction de cette réunion, c'est l'emploi et la formation. Il faudra des emplois pour construire. Il faudra des emplois pour exploiter cette usine. Pour construire l'usine, les travaux préparatoires, les travaux de terrassement qui nécessitent des compétences en conduite d'engins, nécessiteront une centaine de personnes. L'ensemble de la séquence de construction du gros œuvre et du génie civil de l'installation nécessitera environ 300 personnes. Le montage des équipements, des compétences de mécanicien, d'électricien nécessitera là aussi environ 300 personnes pour la séquence de chantier. Pour les 40 ans d'exploitation, 200 emplois en phase d'exploitation au sein de la filiale qui sera créée sur des activités

de conduite d'équipement robotisé, sur la maîtrise des procédés de fusion, sur des activités de contrôle radiologique, des métiers de la logistique, des métiers d'analyse de laboratoire, de contrôle qualité, et tout cela pour des intervenants techniciens, opérateurs et ingénieurs, et bien sûr des fonctions support et des managers. Une durée de formation qui, aujourd'hui, est visée entre 6 et 12 mois en fonction des différents emplois. La durée moyenne de 12 mois, c'est la durée aujourd'hui prévue pour former un opérateur de fusion. Au regard du délai de mise en service fin 2031 et de la campagne d'essai qui est prévue au préalable, nous visons un recrutement des opérateurs de fusion dès 2029 pour être capable de les former et qu'ils puissent ensuite prendre en main l'installation en vue de son démarrage. Les appels d'offres qui seront envoyés aux entreprises pour réaliser la phase de construction – génie civil, ventilation, électricité – sont prévus d'être envoyés dès 2026 pour que ces entreprises puissent se préparer à la construction de l'installation qui débiterait en 2027.

Je vais faire un petit aparté concernant la vidéo qui a été vue tout à l'heure. J'avais une question sur le sujet de l'accueil des personnels handicapés. D'ores et déjà, les ingénieurs prennent en compte l'accès des personnes à mobilité réduite au sein de l'usine. Les différentes salles de commandes qui permettront de piloter les différents procédés de découpe et de fusion, seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Bien entendu, dans le cadre des recrutements qui seront à réaliser, des 200 personnes qui seront recrutées pour faire fonctionner l'usine, une intention particulière sera mise sur les personnes qui sont en situation de handicap pour les intégrer le plus efficacement possible au sein des effectifs de la filiale.

Je vais basculer sur les deux derniers *slides* qui concernent les transports et la mobilité. Le premier traite des modalités de transport vers et depuis le Technocentre. Les métaux seront acheminés dans deux configurations possibles. La solution de référence pour le transport des colis lourds, c'est la voie multimodale. Les trajets routiers, puis maritimes et fluviaux jusqu'à un port proche, les ports qui ont été cités tout à l'heure par Monsieur JARRY sur le Rhin. Ensuite, pour les autres composants métalliques, ceux qui sont conditionnés en conteneurs et qui arrivent sous forme de conteneurs sur l'installation, c'est la voie routière qui, aujourd'hui, est la solution de référence. Vous voyez que d'autres variantes sont possibles. Elles vont faire l'objet d'études pour permettre de travailler sur des solutions alternatives, des itinéraires alternatifs pour le transport des colis lourds et des modes de déplacement et de transport alternatifs par voie ferrée ou par combinaison routier-ferrée-fluviale pour les composants métalliques transportés en conteneurs. En ce qui concerne l'expédition des lingots vers les industriels qui les achèteront et le transport des déchets vers les centres de stockage de l'ANDRA, l'agence nationale de gestion des déchets radioactifs, la solution de référence est la voie routière, mais des variantes sont possibles et vont être étudiées pour combiner routier, ferré et fluvial.

Bien entendu, pour tous les transports liés aux matières radioactives, et cela sera présenté d'ailleurs un petit peu plus en aval par une personne de l'autorité de sûreté nucléaire, les dossiers de conformité à la réglementation sont soumis et validés par les différentes autorités de sûreté et les autorités de sûreté, de fait, des pays qui y sont traversés. En France, le contrôle et la sûreté des transports de substances radioactives sont assurés par l'autorité de sûreté nucléaire. Le niveau de radioactivité des emballages est vérifié à chacune des étapes du transport et, en ce qui concerne les colis lourds, et notamment les générateurs de vapeur, nous avons un retour d'expérience puisqu'en 2021, les parties supérieures des générateurs de vapeur usés de la centrale de Fessenheim ont été expédiées par voie routière, puis fluviale, puis maritime vers l'usine Cyclife en Suède.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Je vais vous demander de conclure.

### **M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Sur mon dernier support, les différents flux en termes de transport. La phase chantier nécessitera des transports à hauteur d'environ 30 camions par jour pendant la phase de construction des bâtiments. En phase de fonctionnement pour le transport des colis lourds, ce sont 5 à 6 barges, regroupant chacune deux ou trois gros composants qui navigueront jusqu'à un port proche de la centrale de Fessenheim. Après déchargement, le dernier kilomètre se fera par un convoi exceptionnel sur la route et de nuit. Les autres transports, pour les matériaux qui sont transportés en conteneur, on est sur un ordre de 7 camions par jour. L'expédition des lingots nécessitera entre deux et trois camions par jour pour rejoindre les industriels qui les achèteront. Les effluents liquides radioactifs seront conditionnés, ne seront pas rejetés dans le milieu naturel et seront transportés à hauteur d'un camion par mois maximum. À comparer aux différents chiffres clés, 3 000 véhicules par jour aujourd'hui sur la route départementale 52, plus de 50 000 véhicules par jour sur l'autoroute A35 avec une proportion importante de poids lourd. L'exploitation du Technocentre n'induit pas d'augmentation significative des flux de transport par rapport au trafic actuel. J'en ai terminé.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci beaucoup pour ces informations. Ce qui est prévu aujourd'hui dans le cadre du projet et qui a bien sûr l'objectif d'être challengé et discuté, est-ce qu'un premier tour de table ? Est-ce qu'il y a des éléments qui manquent de clarté, que vous n'avez pas forcément compris ? Ce n'est pas un temps de questions-réponses où vous pouvez justement commenter ou exprimer votre point de vue. C'est vraiment un premier tour, s'il y a des choses qui ne sont pas claires pour vous ou des éléments de compréhension. Trois prises de parole ? Très bien. S'il vous plaît, pour Monsieur, je vous invite à vous lever et à dire qui vous êtes vraiment rapidement. Il y a le micro qui arrive juste derrière. Merci.

**M. Bernard GOETSCHY – Intervenant dans la salle**

Bernard GOETSCHY, de Buhl. Il y a quelque chose que je n'ai pas bien compris, c'est l'équilibre économique de ce projet. Comment arrivez-vous à voir la couverture de l'ensemble des frais de fonctionnement et de l'investissement de ce projet puisque la vente de métaux dits conventionnels ne couvrira même pas les salaires ? Je voulais plus d'éclaircissement par rapport à ce point.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Question sur l'équilibre économique. Monsieur ? Et quelqu'un d'autre avait levé la main. Je l'ai perdu.

**M. André HATZ – Intervenant dans la salle**

Merci. André HATZ, Stop Fessenheim. Vous avez dit que cela permettrait d'économiser le stockage CIREs de 450 000 mètres cubes et que ceci constitue une économie. Alors, parlons en euros. Cela représente combien d'euros ? Soyez clairs, transparents là-dessus, s'il vous plaît. Un deuxième point. Vous avez également évoqué d'associer les acteurs du territoire, à savoir des collectivités. Combien d'argent public attendez-vous de ces collectivités ? De notre argent ?

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Il y avait une autre question de clarté, je crois, à la table numéro 1.

**M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle**

Dominique KLEIN de Colmar. Quand je fais un bilan comptable de l'affaire, il y a 450 millions d'investissements, 500 000 tonnes de déchets qui vont être recyclées. Il n'y a pas les coûts de fonctionnement. J'aimerais bien que l'on me dise le coût au kilo ou le coût à la tonne de cet acier. L'acier du même type, combien vaut-il sur le marché ? Là, j'y verrai un peu plus clair.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Des préoccupations plutôt sur l'équilibre économique. Pour préciser, Monsieur, sur la table numéro 1, vous avez le prix de l'acier, c'est bien cela ? Et le coût de fonctionnement du projet ?

**M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle**

Le coût de fonctionnement, le coût de l'investissement et le nombre de tonnes qu'ils ont prévu de passer. C'est une règle de trois. Cela donne combien ?

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

D'accord. Merci pour la clarté.

**M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle**

Sachant que le coût de stockage, il a été rappelé que c'est un euro...

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Oui, on n'entend pas du tout, pour le Monsieur.

**M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle**

Sachant que le coût de stockage des déchets actuels, de ce qui a été dit, c'est un euro par kilo et par an, si j'ai bien retenu. Ça, c'est l'autre côté du porte-monnaie. Moi, là, c'est maintenant, ce projet, fonctionnement, investissement, et on traite 500 000 tonnes. C'est prévu pour 500.000 tonnes. J'ai quoi au bout ? J'aimerais voir les coûts de fonctionnement.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. C'est clair. Il y a Madame à la table 1. Ensuite, nous laisserons l'opportunité à chacun de répondre, Monsieur BAVEREL et JARRY.

### **Christèle GEORGET - Intervenante dans la salle**

Christèle GEORGET, à Horbourg-Wihr. J'ai une question plus globale par rapport au projet, par rapport à tout ce qui doit être démantelé au niveau des centrales nucléaires en France. Est-ce que l'on a une idée de combien il faudrait de technocentres pour recycler tous ces déchets-là ? Ou posée autrement, le Technocentre permettra de recycler quel pourcentage de tout ce que l'on doit recycler en France dans les 20 ou 30 prochaines années ? Merci.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

La capacité du Technocentre. Monsieur BAVEREL, je vous propose de réagir pour que l'on passe une première salve de questions.

### **M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je vais commencer par répondre sur la question de l'installation de Technocentre vis-à-vis du gisement national. Aujourd'hui, l'installation est bien prévue pour traiter l'intégralité du gisement national. L'ensemble des métaux TFA qui seront produits sur le démantèlement des installations nucléaires françaises, d'EDF, d'ORANO, du CEA est aujourd'hui estimé à 500 000 tonnes. L'installation est en train d'être désignée, d'être construite, prévue pour être capable de traiter ces 500 000 tonnes. Il n'y a pas de logique à avoir un autre technocentre une fois que celui-ci serait en service. Ensuite, je vais revenir sur ce que j'ai présenté en ce qui concerne l'équilibre économique du projet. La seule vision de la vente des lingots, la seule vision des économies de stockage n'est pas suffisante. C'est bien l'agrégation des différents paramètres que j'ai cités, c'est-à-dire le gisement considéré, les 500 000 tonnes du gisement français. Un complément de gisement étranger qui est prévu d'être traité sur l'installation. C'est bien la vente des lingots d'acier. Ce sont bien les économies de stockage. C'est bien aussi un élément important les économies réalisées par les producteurs de métaux qui feront désassembler et découper leurs gros composants sur l'installation qui amène à l'entièreté de l'équilibre économique du projet.

Pour ce qui est des chiffres et des données, vous l'avez peut-être lu, c'était présent sur les *slides*, je ne l'ai pas dit auparavant, mais l'ensemble des éléments financiers directement liés à la viabilité économique du projet, le tarif de revente des lingots d'acier, ce genre d'éléments et ce genre de données financières ne sont pas aujourd'hui mis à disposition du public. Ils font partie des éléments internes au projet, nécessaires aux discussions qui sont...

### **M. André HATZ – Intervenant dans la salle**

Transparence, Transparence, s'il vous plaît ; Vous êtes dans un débat public et vous dites que ce n'est pas mis à disposition du public .

### **M. Jean-Louis LAURE – CPDP**

Monsieur HATZ ?

### **M. André HATZ – Intervenant dans la salle**

Je suis désolé, mais là, cela me fait sortir des gonds.

### **M. Jean-Louis LAURE – CPDP**

Laissez finir le maître d'ouvrage. Nous poursuivrons cette demande, si vous le voulez bien, ultérieurement.

### **M. Jérôme BAVEREL – EDF**

Ces éléments font partie des éléments qui sont réservés d'une part aux futurs investisseurs qui sont en train d'analyser et de se montrer intéressés vis-à-vis de l'équilibre financier bien entendu, mais vis-à-vis aussi des autres enjeux environnementaux de ce projet, et puis les données liées au prix de vente des lingots font bien sûr l'objet et feront l'objet de futures discussions contractuelles avec les clients qui les achèteront. Vous comprenez bien que dans le cadre de futures discussions contractuelles, il n'est pas possible aujourd'hui de vous donner ces informations financières.

### **M. Jean-Louis LAURE – CPDP**

Je voudrais compléter, Monsieur HATZ. C'est une question qui est posée et reposée, c'est un sujet que nous évoquons régulièrement avec EDF. Je ne désespère pas avec la contribution du maître d'ouvrage de pouvoir disposer d'informations. Il y a des choses qui, effectivement, relèvent du secret des affaires, il faut l'accepter. Mais peut-être effectivement nous considérons, nous, dans la commission aujourd'hui, que l'on pourrait aller un tout petit peu plus loin que ce qui est donné ce soir.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Nous avons des questions sur l'économie de stockage.

### **M. Laurent JARRY - EDF**

Je vais quand même compléter, parce qu'effectivement, il y a une question qui a été posée sur le financement. Les 450 millions d'euros, c'est de l'argent EDF. C'est donc EDF qui finance le projet comme cela a été présenté par Monsieur BAVEREL, avec les provisions pour gestion des déchets qui sont, je dirais, mises de côté. C'est donc de l'argent qui est mis de côté pour justement faire les provisions, la gestion des déchets et le démantèlement. Ensuite, vous comprendrez bien que dans la loi du commerce, il y a certaines données économiques et financières qui sont de propriété et qui méritent d'être, je dirais, gardées pour éviter de s'exposer, justement, à la concurrence. C'est logique, c'est normal que les données économiques et financières ne soient pas toutes données et mises en visibilité. Ce n'est pas un manque de transparence. C'est la loi du commerce.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Concernant le fonctionnement qui était aussi une autre demande de Monsieur, de coûts de fonctionnement du projet ? Également ? D'accord. J'étais restée sur le prix de vente. Il y avait aussi une autre question concernant l'économie de stockage, et enfin la question des acteurs du territoire, à la table numéro 5, sur la participation des partenaires institutionnels.

### **M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Il n'est pas attendu aujourd'hui qu'un acteur public finance d'une quelconque manière le projet Technocentre. L'élément a été rappelé tout à l'heure par Monsieur JARRY. L'élément aujourd'hui existant, en relation avec le plan France Relance, puisqu'une subvention de BPI France, qui a d'ailleurs été citée par Monsieur BOUYT, en introduction de notre réunion d'ouverture du débat public, à hauteur de 18,5 millions d'euros, est prévue pour le projet Technocentre.

### **M. Laurent JARRY - EDF**

Un petit complément, justement, pour expliquer les provisions, parce que c'est vraiment une particularité française qu'il est important de partager, qui n'est pas le cas dans d'autres pays européens. En France, les coûts de démantèlement et les coûts de gestion des déchets sont provisionnés. Quand on dit provisionnés, ça veut dire que cet argent est mis de côté par EDF. EDF ne peut pas y toucher, sauf pour financer la gestion des déchets et pour le démantèlement. C'est contrôlé par des commissaires aux comptes plusieurs fois par an pour vérifier qu'effectivement, cet argent est bien utilisé pour la gestion des déchets et pour le démantèlement. Le démantèlement de Fessenheim sera financé par ces provisions. C'est donc vraiment une particularité, une singularité française qui est forte, qui est robuste, et c'est donc pour ça que ce soir, on l'a présentée.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Je note les mains qui se sont levées, et je sais que ça a été... Il y a beaucoup de questions de clarté. On vous propose de passer à la suite. Monsieur JARRY et Monsieur BAVEREL, vous restez pendant toute la soirée sur scène – sur scène, vous nous aurez compris – pour répondre à vos questions de clarté. On avait, sur la question notamment d'économie, cela fait écho à la question de la place des partenaires institutionnels, donner la voix à deux élus aussi pour présenter leur point de vue en tant qu'élus, mais aussi acteurs du territoire. Je vais ouvrir une deuxième séquence. J'ai bien vu aussi les personnes qui ont levé la main et je vous donnerai en priorité la parole juste après. Je vais accueillir devant Monsieur HUG, que l'on a présenté tout à l'heure, et Monsieur FREMIOT. Monsieur HUG, Président de la communauté de communes et Maire. Monsieur FREMIOT, vous êtes vice-président de la commission culture et mémoire de la région Grand Est. Pour partager votre regard, en tout cas sur ce projet qui fait vivement discuter l'assemblée.

### **M. Gérard HUG - CCARB**

Oui, merci. Rebonsoir à tous. Effectivement, d'abord, je vais relater l'importance de la thématique de ce soir, les enjeux socio-économiques et la mobilité, en sachant que c'est effectivement une compétence importante de la communauté de communes, que l'on partage d'ailleurs depuis la loi NOTRe avec la région Grand Est, et que nous souhaitons vraiment assumer. Déjà, je vais refaire un peu d'historique, mais beaucoup de choses ont déjà été dites ce soir.

Je reviens sur les impacts. Je parle des impacts négatifs de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. On a rappelé les suppressions d'emplois. On a rappelé le départ de la population, les équilibres financiers de la collectivité qui ont été fragilisés. Je rappelle quand même qu'une centrale nucléaire, c'est 6,5 millions de recettes qui étaient versées toutes les années à la communauté de communes, et bien sûr, je ne vais pas m'y étendre, mais il y a toujours un élément qui n'a pas été résolu à ce jour-là. C'est la neutralisation du FNGIR. Je ne rentre pas dans le débat parce que c'est trop technique, mais c'est quand même un sujet qui reste important. J'ai toujours dit que l'on marchait sur deux jambes au niveau de la communauté de communes. On a effectivement un élément de

raisonnement fiscal que l'on est en train de traiter avec l'État national et local, mais également, l'autre élément, c'est l'importance de la revalorisation du territoire.

C'est pour ça qu'est né effectivement ce qui a été cité, le projet de territoire qui a été signé en 2019 par beaucoup de partenaires français et allemands, je le rappelle, et par Monsieur de RUGY, ministre d'État à l'époque du gouvernement.

Ce projet de territoire a décliné – cela a été aussi également rappelé – quatre axes importants sur lesquels nous travaillons depuis 2018-2019. C'est l'économie, sa mobilité, sa transition énergétique, parce que l'on est dans le sujet, et c'est également l'innovation technologique. Aujourd'hui, qu'est-ce que l'on a fait ? Nous ne sommes pas restés bras ballants. Au niveau de la communauté de communes, on a mis en place une stratégie quand même audacieuse. On a appelé cela « Place à l'audace », d'ailleurs, audacieuse de marketing territorial pour vendre le territoire à des investisseurs potentiels, des entreprises potentielles pour compenser, peu ou prou, la perte effectivement de 2 000 emplois et de 6 millions et demi de fiscalité. On avait deux outils pour ça. On a le développement du Port Rhéna. Nous allons en parler, puisque j'ai mon collègue président du port de Mulhouse-Rhin. Le Port Rhéna qui s'est lancé dans un développement important sur son site historique. Vous voyez tous la grue colis lourd de 800 tonnes qui est là, mais également, on a une réservation de 25 hectares, comme cela a été dit, sur EcoRhéna, qui devrait permettre d'accompagner d'ailleurs toutes les industries qui vont s'implanter, mais également le Technocentre.

Le deuxième élément de ce développement économique, c'est EcoRhéna. C'est la fameuse zone industrielle Balgau – Nambshheim – Heiteren – Geisswasser pour ceux qui connaissaient, et EcoRhéna, qui est située le long du canal, qui est à cheval sur plusieurs communes, mais principalement sur Nambshheim, où nous avons réussi avec, et je veux remercier un certain nombre de partenaires qui sont ici dans la salle... Réussi à permettre de réaliser une zone de 80 hectares sur un potentiel acquis de 220, 140 hectares étant voués à la biodiversité, en plus des compensations. C'est sur cette zone-là que l'on va accueillir d'ailleurs l'entreprise Liebherr – on en a parlé dans la presse – qui est en train de travailler sur le sujet, et je pense que Liebherr va déposer un premier permis de construire en janvier. C'est important parce que l'on est dans le système où l'on souhaite revitaliser, on souhaite compenser cette perte. Pour nous, c'est important qu'effectivement, des industriels importants et connus sur la place soient effectivement présents dans ces zones-là, puisqu'ils ont acheté 47 hectares pour des développements immédiats, mais également futurs.

Le deuxième élément, c'est aussi un phénomène d'attractivité. Il y a quelques mois encore, on était pratiquement en plein emploi sur le territoire. On savait pertinemment qu'avec les recrutements à faire, il fallait attirer de nouvelles populations. On a donc effectivement développé d'autres services à destination bien sûr de nos populations pour essayer de les attirer chez nous, d'où effectivement la démarche du marketing territorial. Mais en même temps, on fait aussi des aménagements complémentaires à cette industrialisation, de zones touristiques, de zones de loisirs, d'espaces publics, et bien sûr, de mobilité, mais j'y reviendrai. Pour nous, la mobilité est un axe important, et c'est une demande aussi des chefs d'entreprise de développer l'aspect mobilité. On est... vous connaissez le territoire, qui va de Artzenheim à Rumersheim... On est une zone rurale, clairement. On n'a pas de transports collectifs tels que les communautés d'agglomération et autres. On a des transports organisés par les entreprises. On est en train de mettre en place des systèmes de covoiturage pour limiter les personnes seules dans les voitures, et on met surtout en place, suite à la demande des entreprises et des grandes entreprises, un réseau de pistes cyclables qui est relativement important puisque de plus en plus de personnes vont au boulot en vélo, mais il faut pouvoir y aller en toute sécurité. Quelqu'un l'a dit tout à l'heure. On a la route départementale 52 qui est aujourd'hui très chargée, qui a beaucoup de trafic.

Aujourd'hui, ce n'est plus possible de faire aller les salariés dans les entreprises par cette route-là. On a donc dépensé 3 millions d'euros pour effectivement confectionner une piste cyclable, que j'appelle « économique », mais l'économique est mal compris. Ce n'est pas à l'économie. C'est pour desservir toutes les entreprises le long de la bande rhénane, idem d'ailleurs pour la zone EcoRhéna.

Ensuite, c'est vrai que si je dois parler du Technocentre, parce que c'est quand même le sujet aujourd'hui, aujourd'hui, cette installation s'intègre parfaitement dans ce projet de territoire tel qu'on l'a voulu, tel qu'on l'a demandé, tel qu'on l'a revendiqué à un moment donné ou un autre, parce que cette perte de 2 000 emplois est quand même pour nous, petite communauté de communes rurales, un élément important, et il faut absolument que l'on contrecarre tout cela pour maintenir le niveau de service à l'ensemble de nos habitants. C'est ce qui nous est demandé. Il s'agit quand même, et je participe un peu à tous les débats, mais comme des vitrines technologiques à notre sens, puisque c'est la première unité de ce type-là en France, même s'il y en a déjà une petite en Suède, et j'espère franchement que l'on a un rayonnement à l'international, puisque vous savez que notre territoire, c'est la moitié du département du Haut-Rhin qui fait face à l'Allemagne. On a un certain nombre de gros

travaux en tant que région frontalière avec nos voisins allemands à faire, et on est content de pouvoir effectivement, non pas travailler à 180 degrés, mais à 360, dans une logique de partenariat avec nos voisins allemands.

Cela a été dit tout à l'heure. C'est vrai qu'historiquement, EDF est très présent sur notre territoire. J'ai dit depuis le début, depuis que l'on a arrêté la centrale nucléaire, qu'EDF ne peut pas quitter le territoire comme ça. Il faut qu'EDF reste présent. Vous êtes là pour l'aspect hydraulique, mais on attendait de toute façon autre chose, parce qu'il y a du foncier qui est disponible. On attendait autre chose que simplement un démantèlement d'une centrale nucléaire. En plus, j'estime que les enjeux environnementaux – et c'est pour rassurer tout le monde – sont quand même largement pris en compte. Je le vois pour la zone EcoRhéna, je le vois pour la future implantation du Technocentre. Je pense que l'on va être vertueux. J'ai écouté la DREAL la dernière fois. Ce sont les services de l'État. Ils contrôlent effectivement l'ensemble de ces installations. Ils vont veiller au grain. Il y a quand même un enjeu que l'on ne connaît pas trop souvent, mais c'est la décarbonation. On va le dire au niveau des circuits courts qui sont mis à disposition, le process, et également les transports. On a à disposition, cela a été dit tout à l'heure, une rampe RoRo qui va arriver là. On va disposer effectivement de la grue de 800 tonnes qui va être déplacée là-bas pour transporter les colis lourds, et on a la voie routière et le chemin de fer. Franchement, on a l'endroit idéal pour ce type d'installation. D'ailleurs, c'est ce qui a permis aussi de vendre cette zone industrielle aussi rapidement, parce qu'il y a tous ces éléments-là qui sont des éléments très importants pour l'étiquette environnementale des entreprises qui s'implantent. C'est un élément qui nous intéresse beaucoup.

Il y a l'EDF, il y a le Technocentre et il y a tout le reste du tissu. On est en contact permanent avec l'ensemble des entreprises du territoire pour créer une espèce d'écosystème entre vous, pour essayer de travailler ensemble, parce qu'effectivement, on épouse le même territoire, et puis on a des choses en commun à mettre en place pour l'ensemble de nos habitants. Ensuite, je vais être un peu égoïste aussi là-dessus. Quelque part, en tant que Président de la communauté de communes, ce sont aussi des retombées fiscales, économiques, pour nous. Je vois mes vice-présidents qui sont dans la salle. Pour l'avenir du territoire, pour nous, c'est important, entre le moment où l'on coupe - le dernier réacteur, c'était en 2020 - et le moment où l'on va parler de réindustrialisation, on parle de 2031, pour Liebherr, ce sera peut-être un peu plus tôt, mais il y a effectivement un gap qui est difficile à tenir. C'est pour cela que l'on maintient effectivement l'état, en disant que l'État donne le projet de territoire. Ce n'est pas parce que l'on parle d'implantation industrielle et autres que le projet de territoire n'est pas terminé pour autant. Il reste encore des zones à couvrir. Pour nous, cet ancrage territorial d'EDF, cette intégration du projet, est avérée. Clairement, je fais confiance et nous faisons confiance à tout ce qui a été dit, notamment au niveau de contrôles qui sont mis en place par l'ensemble des structures nationales ou internationales. Nous avons confiance en ces technologies qui fonctionnent en Suède, et c'est pour ça que nous misons sur le développement de ce Technocentre, comme Liebherr, comme d'autres entreprises, comme d'autres entités, et que vous avez le soutien total de la Communauté de communes à ce projet-là.

Voilà un petit peu ce que je voulais dire par rapport à ça. On peut effectivement répondre aux questions s'il y en a, mais je pense que je vais donner la parole à Monsieur FREMIOT. Merci.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Monsieur FREMIOT, votre regard, point de vue par rapport au projet ?

### **M. Gilles FREMIOT – Région Grand Est**

Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Je suis effectivement Gilles FREMIOT. Je suis vice-président de la commission culture et mémoire de la région Grand Est, c'est vrai, mais ce n'est pas à ce titre que je suis là ce soir, même si dans cette belle Communauté de communes, Gérard, il y a un centre culturel qui mérite le détour, Art'Rhena, mais ce n'est pas de ça dont nous parlons. Je suis également membre de la commission développement économique, et c'est à ce titre-là que je suis là. Je représente le Président Franck LEROY, qui vous prie de bien vouloir l'excuser.

Merci d'abord pour cette invitation. Merci à EDF également d'avoir organisé ce grand débat, enfin, d'avoir sollicité ce grand débat. Je crois que c'est important pour un projet tel que celui-là. Pourquoi la région s'exprime sur cette soirée de développement économique ? Parce que c'est exactement nos compétences. C'est le cœur même de la région, c'est le développement économique ainsi que tout ce qui en découle, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'innovation, la recherche. C'est vraiment notre cœur de compétences, ainsi que les mobilités. Vous voyez que l'on est tout à fait, je pense, légitimes pour donner un avis de la région. Je vous le dis tout de go, on ne va pas faire de long suspense, en l'état actuel des informations que nous avons, la région a plutôt un regard favorable par rapport à ce projet de Technocentre. Nous sommes plutôt un partenaire d'EDF sur ce sujet-là, un partenaire, mais un partenaire vigilant également et exigeant. C'est notre rôle.

Concernant les thèmes de ce soir, si je veux démarrer avec la partie économique des choses, avec une vision région, Gérard HUG nous a donné la vision Communauté de communes, et c'est vrai que la compétence développement économique est partagée entre les EPCI, c'est-à-dire les communautés de communes et la région. Vous savez tous que la région Grand Est est une région industrielle par excellence. Merci, Gérard. C'est vrai que c'est notre histoire, et ça continue à être une région très industrialisée, et je pense que ce Technocentre sera une manière pour nous de préserver ces compétences régionales, notamment dans la métallurgie, et de consolider cet écosystème nécessaire à notre souveraineté industrielle.

Pourquoi je parle de la métallurgie ? C'est le premier secteur industriel de la région avec 136 000 emplois en Grand Est, avec des débouchés tels que l'automobile, le ferroviaire, les machines, les machines-outils, les domaines de l'électricité, les moteurs, tout ce qui est visserie, boulons, ressorts. On a vraiment une activité métallurgique très importante et avec, dans la métallurgie, la partie sidérurgique qui sera peut-être un peu plus adressée encore par le projet, qui représente 7 000 emplois avec des gros faiseurs comme ArcelorMittal, comme Novasco, ex-Ascometal que l'on connaît bien, ou Saint-Gobain à Pont-à-Mousson, qui nous fabrique nos canalisations que l'on pose dans nos communautés de communes. C'est donc vraiment un projet de nature à renforcer notre industrie métallurgique sur le territoire de la région Grand Est.

Sur le sujet du nucléaire, nous sommes aussi une région dans laquelle la filière nucléaire représente une certaine importance. D'abord, dans le mix énergétique. Nous avons un mix un peu particulier dans la région Grand Est puisque nous avons 48 % d'énergie nucléaire, 21 % d'éolien, 14 % de thermique et 10 % d'hydraulique. Cette filière nucléaire, c'est aujourd'hui 15 000 emplois dans la région Grand Est, et on prévoit que d'ici 2033, ce seront 10 000 emplois supplémentaires à créer pour différents sujets, y compris le renouvellement de la main-d'œuvre, mais les autres projets. Les entreprises de la filière nucléaire sont concentrées en grande partie sur l'Alsace, c'est logique avec Fessenheim, autour de Cattenom. Il y a des centres de formation dans le nucléaire également, notamment à Strasbourg. Ce projet a également un regard important par rapport au développement des compétences et des transferts de technologies, puisque c'est un procédé de fusion par four à arc électrique, et c'est une solution décarbonée qui est relativement ambitieuse. Cela peut servir d'aiguillon. Cela peut servir d'exemple à d'autres forges et fonderies de notre territoire. D'ailleurs, nous accompagnons actuellement Saint-Gobain à Pont-à-Mousson dans la préparation de ce saut technologique vers un four à arc électrique.

Enfin, dans le domaine de la recherche et de l'innovation ce sera un centre qui sera beaucoup plus important que celui que vous avez en Suède, quatre fois plus important, je crois. À ce titre-là, ce sera une opportunité de rayonnement assez forte avec l'amélioration du développement du process. Pour cela, il y a déjà des équipes de recherche sur Strasbourg qui travaillent notamment sur l'utilisation possible de l'intelligence artificielle, ou à Mulhouse, sur la caractérisation des matériaux. Je cite également le campus de la transition énergétique et de la décarbonation de l'industrie qui peut être intéressé par tous ces sujets-là.

Enfin, nous sommes effectivement une région intéressée pour être très en amont sur ce sujet. D'abord, poursuivre l'émergence d'un véritable centre de compétences, l'optimisation énergétique du procédé, pour maximiser - tu l'as dit, cher Gérard - le recours aux solutions multimodales, fluviales, ferroviaires et puis également, pour être attentifs à ce que deviendront le stockage des 15 % de matières non destinées à ces lingots de sortie ou l'eau utilisée dans les procédés. Ce sont des sujets sur lesquels nous, la région, voulons être très en amont et attentifs à toutes ces évolutions. Sur le volet d'aménagement du territoire, Gérard, tu en as parlé, je ne reviendrai pas dessus. Bien sûr, la région accompagne ce projet de territoire en local. On a travaillé ensemble sur le sujet des mobilités.

Même si la région Grand Est a plutôt la compétence du transport de voyageurs, comme nous intervenons sur le développement économique, la décarbonation des mobilités, nous nous intéressons également au fret. Nous avons donc une stratégie fret régional qui se traduit dans le CPER, contrat de plan État-Région, où nous avons convenu effectivement avec l'État de subventions importantes dans le domaine de la décarbonation avec une priorité donnée au ferré, également au fluvial et aux mobilités décarbonées. Sur le sujet des ports, Gérard HUG est président des ports de Colmar Neuf-Brisach. Pour ma part, je suis président des ports du sud Alsace, Ottmarsheim, Mulhouse, ainsi qu'Huningue-Village-Neuf. La région est très impliquée sur ces ports, puisque c'est une gouvernance publique sous forme de syndicats mixtes ouverts où il y a la région et les collectivités VNF. Sur le port de Colmar, ce sont 27 millions d'euros d'investissement qui vont être faits pour développer l'activité. Tu l'as dit, il y a une spécificité, ce sont les colis lourds et vrac. Sur le sud d'Alsace, là aussi, il y a une trentaine de millions d'investissements pour développer le fluvial, mais je sais que Gilbert STIMPFLIN interviendra tout à l'heure. C'est le président d'EURO RHEIN PORTS qui est notre délégué puisque c'est sous forme d'une DSP.

Je parle également de la ligne capillaire fret Colmar-Volgelsheim qui a fait l'objet de travaux importants, à peu près 9 millions pour des travaux urgents pour la maintenir en état de vie parce que pendant 50 ans, aucuns travaux n'avaient été faits. Il y a une deuxième tranche qui est prévue, mais pour l'instant, le financement n'est pas bouclé. Je vais terminer. Je vous vois vous lever. Sur l'accompagnement, sur la formation professionnelle, c'est aussi une spécificité de la région. C'est comme ça que, souvent, on gagne l'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire en s'engageant, nous, à former le personnel. C'est un partenaire favorable. Nous étudions des modalités d'intervention possibles. Je l'ai dit, un partenaire vigilant pour que ce soit cohérent avec nos autres politiques régionales dans le domaine de l'environnement, de la ressource en eau, de la santé. Je dois dire également qu'à la demande d'EDF, nous étudions actuellement une participation de la région à la société de projet. Cela nous permettrait effectivement d'être sur un partenariat sur le long terme, et de nous assurer que le projet tienne toutes ses promesses. Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Je le rappelle, cette séquence, c'est aussi de vous partager les points de vue en tant que représentant de la région aujourd'hui et de la communauté de communes, et aussi de la commune. Vous avez parlé de la question de l'emploi, de la formation, des aménagements qui sont aussi disponibles et qui pourront aussi changer. Vous avez même cité la vitrine technologique, sur cette envie d'avoir aussi un territoire qui fait un bond en avant sur cette question. Est-ce que dans la salle, même exercice, vous pouvez être d'accord ou pas d'accord, mais est-ce qu'il y a des questions de compréhension, de clarté, sur lesquelles vous souhaitez interroger nos intervenants aujourd'hui ? Merci. Il y a Monsieur juste devant à table numéro 3 et Monsieur à la table numéro 6.

**M. Claude BENDER – Intervenant dans la salle**

Bonjour, bonsoir à toutes. Je vais un petit peu compléter le tableau. Claude BENDER, Maire de Fessenheim, en première ligne sur le projet. Je peux vous rassurer aujourd'hui, puisque Fessenheim a délibéré la semaine dernière. Le Conseil municipal apporte un soutien massif au projet. Nous sommes heureux de continuer le partenariat avec EDF, présent sur ce territoire depuis plus de 70 ans. Nous souhaitons, bien sûr, que ce partenariat continue. Vous êtes les bienvenus à Fessenheim.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour ce complément d'un point de vue institutionnel. Est-ce qu'il y a quand même des commentaires dans la salle sur les partages aujourd'hui ? Monsieur en table 6 ?

**M. Marc SIMON – Intervenant dans la salle**

Oui, bonjour. Marc SIMON de WITTENHEIM. Moi, j'avais une question par rapport au traitement des déchets étrangers. Les 15 % de déchets radioactifs étrangers, je suppose qu'ils repartiront aux pays producteurs. Ils ne vont pas être stockés en France. Comme les étrangers n'auront pas participé à la construction, j'espère qu'ils participeront financièrement au fonctionnement pour améliorer le coût, enfin, le budget du Technocentre.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Plutôt une question tournée vers EDF. Messieurs JARRY et BAVEREL prennent note. Des questions pour Messieurs HUG et FREMIOT ? Monsieur derrière.

**M. Henri STOLL – Intervenant dans la salle**

Henri STOLL, élu à Kaysersberg. Vous prévoyez 200 emplois permanents qui vont coûter... Je peux le tenir, ça va. 200 emplois permanents qui vont coûter 450 millions d'euros. Cela fait 2,2 millions par emploi créé. Je trouve que c'est un peu exagéré. La deuxième question que... Enfin, vous pouvez peut-être m'éclairer là-dessus. Comment arrive-t-on à avoir un équilibre financier ? La deuxième question, c'est quelle est la quantité totale d'acier que l'on importe ou que l'on crée en France ? Quelle est la part de ce projet en pourcentage sur les besoins nationaux ? Ensuite, je voudrais remercier Gérard, parce que grâce au Technocentre, on aura des pistes cyclables, et maintenant, on aura de l'économie circulaire. On aura des exosystèmes de décision. Il y a beaucoup de dialectique là-dedans, de la décarbonation des mobilités. C'est extraordinaire. J'ai été conseiller général, conseiller régional, et on faisait des pistes cyclables sans avoir besoin de mettre des Technocentres.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Oui, Madame. Vous n'aviez pas levé la main. C'est pour cela que j'avais omis. Allez-y.

**Mme Martine MARCHAL-MINAZZI – Intervenante dans la salle**

J'avais deux questions. La première, ça concerne le transport. La première concerne le transport. Fessenheim est quand même... Pardon. Martine MARCHAL-MINAZZI. La première question concerne

le transport. Fessenheim est quand même assez excentrée par rapport à l'ensemble des centrales nucléaires de France. La part de traitement de matière est vraiment minime, je pense, de ce qui provient de la centrale nucléaire de Fessenheim, ce qui veut dire que les gisements vont venir d'ailleurs. Il me semble que le plus gros du gisement, c'est quand même la vallée du Rhône. Se pose donc la question du transport. Vous avez parlé de transport multimodal. Ce transport est essentiellement fluvial et maritime, si j'ai bien compris tout à l'heure. Ça veut dire que les matières vont... Enfin, les générateurs de vapeur vont voyager via le Rhône, via la Méditerranée, remonter quelque part pour revenir par le Rhin. J'aurais aimé des précisions là-dessus parce que si c'est cela, on peut se poser des questions sur le bilan carbone. On parlait de décarbonation. Il faut peut-être mettre en relation les problématiques.

Deuxième question, cela concerne les débouchés. Vous avez d'emblée orienté les débouchés potentiels de vos aciers recyclés vers tous les usages pour des biens de consommation courante. On aurait pu imaginer que vous privilégiiez d'abord des débouchés dans le nucléaire. Il y a certainement encore besoin de beaucoup d'acier dans le nucléaire. En deuxième débouché, des applications industrielles. Je pense qu'il y a des applications industrielles qui nécessitent des tonnes d'acier. Pas plus loin qu'ici, il y a Liebherr. Je pense qu'ils sont quand même très utilisateurs d'acier. On aurait pu imaginer des débouchés quand même plutôt industriels que des biens de consommation courante. Il y a une meilleure traçabilité.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Madame. Je vais laisser répondre notamment Monsieur BAVEREL et Monsieur JARRY parce qu'il y a beaucoup de questions qui se sont tournées vers vous. Si vous voulez réagir, vous pouvez également. La question des déchets étrangers pour commencer ?

### **M. Laurent JARRY - EDF**

Écoutez, je vais commencer à répondre, et puis Jérôme complétera. Tout d'abord, la question qui a été posée sur la part des 500 000 tonnes par rapport aux usages de métaux aux besoins français. Le sujet n'est pas là. On avait présenté cela au cours d'un atelier précédent, mais le sujet, c'est la logique du recyclage des métaux. C'est aujourd'hui la capacité à recycler ces métaux pour leur donner une deuxième vie plutôt que de les stocker. La thématique, le sujet, l'enjeu environnemental, c'est le recyclage des métaux qui permet, vous l'avez vu, d'éviter de la ressource. Ensuite, pour répondre à votre question, Madame, qui est intéressante et qui a fait l'objet de beaucoup d'échanges le 27 novembre dernier, c'est que le procédé industriel qui sera installé dans l'usine permet au final, avec les contrôles et les différents procédés, de produire un métal qui est conventionnel, qui n'est pas radioactif. Il est conventionnel. Comme c'est le cas aujourd'hui en Suède, comme c'est le cas dans d'autres pays européens qui ont décliné la directive européenne Euratom. Le technocentre produira des métaux conventionnels qui seront ensuite vendus auprès d'aciéries qui en feront les produits commandés par leurs clients.

### **M. Jérôme BAVEREL - EDF**

En ce qui concerne les gisements étrangers qui seront traités sur l'installation Technocentre, bien entendu, les déchets induits, les 15 % de déchets induits issus du traitement des gisements étrangers, retourneront dans le pays d'origine. Bien entendu, dans le tarif qui sera proposé aux clients étrangers qui amèneraient des gisements à traiter sur l'installation Technocentre, l'ensemble des activités nécessaires à ce traitement, dont le retour des déchets étrangers, la production de ces déchets sera prise en compte dans le tarif qui sera proposé et mis en œuvre avec ces clients étrangers.

En ce qui concerne la position géographique du technocentre vis-à-vis de la thématique transport, il faut regarder plusieurs éléments pour confirmer, et c'est le cas, que Fessenheim a une position géographique adaptée. Il faut regarder les différents producteurs de métaux qui enverront les métaux vers l'installation Technocentre. Il faut aussi regarder la proximité des centres de stockage de l'ANDRA qui se situent relativement proches de Fessenheim. Il faut aussi regarder la proximité - c'était souligné tout à l'heure - de l'industrie métallurgique vers laquelle les lingots seront envoyés. C'est donc bien l'ensemble de ces éléments qu'il faut prendre en compte dans l'équation et le bilan de gaz à effet de serre des transports de l'installation Technocentre. Oui, dans certains cas, les gros composants devront emprunter le transport fluvial, potentiellement des transports par la mer, mais vous avez vu, puisque c'était présenté dans l'un de mes supports, que l'on travaille aussi à des alternatives. Des alternatives pour transporter, en remontant le Rhône, jusqu'au canal Rhin-Rhône, les gros composants, et donc toutes les options sont à l'étude pour avoir des optimisations dans les modalités de transport et pour garantir un bilan de gaz à effet de serre le plus faible possible de ces différents transports. Je rappelle un chiffre, qui est le bilan carbone global de l'installation, avec une économie de 7 000 tonnes de CO2 par an une fois l'installation en service.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

On a une question sur les emplois permanents, les 200 emplois permanents.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

7 000 tonnes par rapport à une production de lingots équivalente, puisqu'il y a bien production de lingots, donc une solution qui ferait stockage et production de lingots générerait 7 000 tonnes de CO2 par an en plus d'une installation Technocentre qui traitera les métaux TFA et qui permettra d'avoir des lingots d'acier dans l'industrie conventionnelle.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Nous avons une question sur les 200 emplois permanents que va générer le projet.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Oui, mais ils font partie des charges d'exploitation. Ils ne sont pas à comparer directement aux 450 millions d'euros d'investissement, puisque l'investissement correspond aux coûts qui seront nécessaires pour construire l'installation. Les charges d'exploitation, les charges de personnel, seront gérées par la filiale Technocentre. Elles rentrent dans l'équilibre économique du projet, et avec l'ensemble des paramètres que j'ai cités tout à l'heure, cet équilibre est atteint. Il permet le financement de la construction et de l'exploitation, donc le fait de payer les 200 emplois sur les 40 années d'exploitation.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Monsieur HUG, voulez-vous aussi réagir ?

**M. Gérard HUG - CCARB**

Oui, je vais répondre à Monsieur STOLL. Par rapport à ces 200 emplois, on a un peu le même ratio avec l'entreprise Liebherr qui va s'installer. On voit aujourd'hui, avec les éléments de modernisation qui ont été mis en place... Il y a besoin de moins de personnels, mais le coût de l'outil devient plus élevé. Juste pour répondre à mon collègue, Monsieur STOLL, je n'attends pas que le Technocentre soit fini. Les pistes cyclables sont en place. Justement, c'est pour accueillir et permettre aux salariés d'aujourd'hui et ceux de demain de les emprunter. Je pense qu'il y aura une évolution très forte des pistes éclatables dans les prochains temps. On poursuit déjà cette politique depuis maintenant quelques années.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. J'ai les personnes qui ont levé la main. Je vais donner la priorité à ceux qui ne se sont pas exprimés. Je sais que table 7, vous levez la main depuis quelques temps. Monsieur ?

**M. Jean-Marie BROM – Intervenant dans la salle**

Merci beaucoup. Jean-Marie BROM. Vous me connaissez déjà, je crois. Global Chance et GSIEN, groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire. Le problème, c'est que j'ai beaucoup de questions, aussi bien sur les transports que sur l'économie.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

On a encore un autre cycle de questions.

**M. Jean-Marie BROM – Intervenant dans la salle**

Je garde mes questions transports pour la suite. Qu'est-ce que vous préférez ? Je voulais juste que vous soyez complets, Messieurs d'EDF. J'ai remarqué dans votre présentation sur les transports que vous n'avez aucun conteneur d'effluents solides qui repartent à l'ANDRA. Vous n'avez pas les déchets qui repartent. Vous avez dû oublier une ligne dans votre présentation, je suppose. Ceci dit, pour être complet, un calcul très simple nous montre que pour produire à raison de 20 000 tonnes par an à peu près 441 000 tonnes, il faut à peu près 22 ans. Vous prévoyez d'avoir un technocentre pendant le double du temps, puisque c'est plus de 40 ans, comme il est écrit dans le dossier. S'il vous plaît, vous pouvez allègrement doubler le problème des transports pour être complet, et pas seulement vous limiter à la gestion des transports français, mais il y a aussi l'étranger, ce qui arrivera forcément à Fessenheim.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Deux interpellations, l'étranger et les effluents qui repartent à l'ANDRA. Une dernière question, et après on repasse la parole aux autres ?

**M. Jean-Marie BROM – Intervenant dans la salle**

Sur les finances, je reprendrai la parole si vous le voulez bien, tout à l'heure. Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Une autre question ? Cela peut être une question de compréhension. On était encore sur ce volet-là. Madame, table 5, je vous ai vu lever la main tout à l'heure, et Monsieur table 2. Après, on vous laissera répondre.

**Mme Solange HUSSER – Intervenante dans la salle**

Solange HUSSER. Vous avez beaucoup insisté sur la question de la confiance dans les institutions, les instituts de contrôle du futur Technocentre. J'ai lu récemment, il y a deux ou trois jours, que Madame PANNIER-RUNACHER a reconnu que les DREAL étaient complètement surbookées. De plus, elle leur donne trois ou cinq thématiques à travailler. Le Technocentre, à côté de ça, je ne sais pas.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

La DREAL qui sont les services de l'État.

**Mme Solange HUSSER – Intervenante dans la salle**

Moi la confiance, je n'en ai pas tellement. C'était juste une remarque.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Une interpellation sur la place de l'État. La table numéro 2, et après on va laisser la parole à Messieurs. Pour les deux autres personnes, table 3, et je vous laisserai sur la salve d'après.

**M. Nicolas OBERLE – Intervenant dans la salle**

Oui, bonsoir. Nicolas OBERLE du lycée Paul Émile Victor à Obernai. J'avais une question concernant le personnel. Actuellement, on a des salariés EDF et des partenaires industriels qui travaillent sur le pré-démantèlement et le démantèlement. Ma question est « Est-ce qu'à moyen terme, ou est-ce que pour la suite, ce personnel pourra être intégré au personnel qui est sur le Technocentre ? »

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Messieurs, je vais laisser la parole à Messieurs BAVEREL et JARRY pour répondre.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je vais répondre à la question sur le volume de transport vis-à-vis de la production annuelle moyenne de 20 000 tonnes. Les données que je vous ai mises à disposition, le nombre de camions par jour que j'ai cité, correspondent à cette production moyenne nominale de 20 000 tonnes par an. Je l'ai déjà expliqué : l'installation ne fonctionnera pas tout le temps et tous les ans à 20 000 tonnes annuelles. Il y a un certain nombre d'années où il y a des opérations de maintenance qui sont réalisées. En fonction de l'arrivée des gisements, la production peut être évolutive et donc les valeurs données aujourd'hui correspondent bien à ce qui correspond à une année moyenne, une année nominale sur l'installation. La production sera, sur un certain nombre d'années, inférieure à ces 20 000 tonnes par an. Les transports en seront d'autant réduits.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Je vais répondre à la question sur les compétences et les emplois. Vous l'avez vu tout à l'heure quand j'ai présenté la courbe d'évolution des effectifs : la décroissance des effectifs côté EDF est quasiment terminée. On est arrivé à l'effectif cible qui est à peu près 80 salariés EDF pour le démantèlement de la centrale, sur la durée du démantèlement qui va durer une quinzaine d'années, à partir de 2026. Ce qui veut dire que les 200 emplois qui ont été présentés par Monsieur BAVEREL sont 200 emplois supplémentaires. Après, vu que ces emplois seront d'une filiale du groupe EDF, naturellement, il pourra y avoir, je dirais, de la fluidité entre EDF et la filiale, mais il n'empêche que l'accompagnement social du personnel est terminé. Sur les 800 personnes qui faisaient partie de l'effectif initial, il ne reste plus que quatre situations à traiter, quatre situations de personnes qui sont en recherche de mobilité. À l'horizon de création, à l'horizon des travaux et de l'exploitation du Technocentre, ces situations seront traitées. Ce sont donc bien 200 emplois supplémentaires.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Sur la question de la remarque, il n'y a aucun représentant ou représentante de l'État ce soir. On va vous remercier, Monsieur HUG et Monsieur FREMIOT, pour votre partage de point de vue en tant qu'institution politique. Nous allons ouvrir la deuxième séquence. Le choix de la commission particulière du débat public a été aussi de donner la parole à des acteurs, qu'ils soient associatifs, mais aussi d'entreprises. On va accueillir cinq acteurs aujourd'hui, pour ce temps de regards croisés. C'est toujours dans un esprit aussi de vous partager les arguments, les différentes positions de l'ensemble de l'écosystème aujourd'hui sur le territoire. Nous allons commencer par Monsieur Thierry CHRUPEK qui est en ligne. Est-ce que vous nous entendez ?

**M. Thierry CHRUPEK - ASN**

Oui, très bien, et vous-même ?

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Très bien. Toute la salle vous voit en direct. Vous travaillez à l'autorité de sûreté nucléaire. Vous souhaitez partager, en tant qu'acteur de la science et du transport, votre regard sur le Technocentre, le projet.

**M. Thierry CHRUPEK - ASN**

Je partage ma présentation. Est-ce que vous la voyez ?

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Tout à fait.

**M. Thierry CHRUPEK - ASN**

Je la mets peut-être en plein écran, si vous ne la voyez pas... Si vous ne la voyez pas, en plein écran, c'est peut-être mieux.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

On voit très bien votre diapositive.

**M. Thierry CHRUPEK - ASN**

Je présente peut-être très rapidement ce qu'est l'ASN. L'ASN, c'est l'autorité qui est une autorité administrative indépendante. Elle va fusionner avec son expert technique qui est l'IRSN, l'Institut de la Radioprotection et de la Sûreté Nucléaire. Cette fusion va être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'ASN va donc devenir l'ASNR, l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Dans cette autorité indépendante administrative, il y a plusieurs directions, dont une direction qui a trait au transport et qui s'assure donc de la sûreté des transports de substances radioactives. L'ASN a pour but d'élaborer la réglementation. Elle contrôle également la bonne application de cette réglementation, et elle informe le public. C'est dans ce cadre-là que vous m'avez demandé d'intervenir et que je fais cette intervention.

Cette réglementation, elle a trait au transport de substances radioactives, mais elle ne traite pas le cas spécifique des déchets radioactifs. Elle est générale, et elle vise à s'assurer à ce que tous les transports soient assurés dans de bonnes conditions. Les transports de matières dangereuses concernent aussi bien le gaz, les matières explosives, les matières inflammables, et quand on parle de matières radioactives, il s'agit d'une des classes de matières dangereuses qui en comportent 9, et quand on parle de la classe 7, on parle donc des transports de matières radioactives. Si l'on regarde ce que l'on voit en bas à gauche de l'écran, on s'aperçoit que le transport de substances radioactives ne représente que quelques pourcents du transport de toutes les autres matières dangereuses qui sont transportées.

Cette réglementation, bien entendu, elle est française, mais elle s'inscrit et elle découle très largement d'un cadre international. D'ailleurs, si je ne suis pas parmi vous et que je m'en excuse, c'est parce que je suis à Vienne, en Autriche, où se situe l'AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique, et je participe cette semaine à l'élaboration d'un projet de guide sur, justement, les transports. Faisons peut-être déjà un petit focus sur les transports de substances radioactives en France, et ensuite, je parlerai plus précisément de la réglementation.

En France, on a à peu près 700 000 transports qui sont réalisés sur le territoire national avec des substances radioactives. Il faut juste peut-être faire... Attention, un même transport peut impliquer plusieurs colis. De fait, on a donc à peu près 980 000 colis qui sont transportés chaque année. C'est l'ordre de grandeur qui est assez stable a priori, d'année en année. Quand on parle de transport de substances radioactives, on a peut-être quelques fois en tête surtout l'industrie nucléaire, mais il faut savoir que ceci ne représente qu'à peu près 12 % de la finalité des transports. C'est à peu près 19 000 transports annuels à comparer par rapport aux 700 000 transports qui sont réalisés par an sur l'ensemble du territoire national. Il y a beaucoup de transports qui sont réalisés (31 %) dans le domaine médical, à des fins diagnostics ou de thérapie, et surtout, la grande majorité, c'est à des fins industrielles. C'est par exemple soit pour contrôler des niveaux, soit pour contrôler des épaisseurs, soit pour contrôler par exemple la qualité de soudure industrielle. C'est ce que l'on appelle la gammagraphie, par exemple.

En matière de mode de transport, en France, la très grande majorité des transports sont réalisés par route. Ensuite, c'est le transport par avion, 5 %. Ensuite, le transport par rail, 2 %, et le transport maritime, 2 %. Le transport fluvial, ces dernières années, il n'y en a eu qu'un seul. J'en parlerai un peu plus précisément tout à l'heure.

Quand on parle de colis radioactifs, il y a une très grande variété de colis, notamment en termes de volume. On parle quelques fois de petites valisettes, ce que vous avez en haut, au milieu, où vous avez un appareil de fluorescence X, un appareil qui permet de contrôler, par exemple, s'il y a du plomb dans les peintures. C'est le type d'appareil qu'utilisent par exemple les diagnostiqueurs immobiliers. Vous avez aussi d'autres colis pour un usage médical et également, la masse de ces colis peut varier de quelques kilos à quelques centaines de kilos. Vous voyez la très grande variété des colis.

De même, la radioactivité, le contenu radioactif peut aller de  $10^3$  à  $10^{18}$  Becquerels. Vous avez par exemple, en bas à gauche, un colis qui est utilisé, un emballage qui est utilisé pour transporter du combustible frais, et en bas à droite, un colis qui est utilisé pour le transport de combustible usé.

Cette réglementation, comme je vous l'ai dit, elle découle d'une réglementation internationale. Elle est élaborée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, et c'est notamment le cadre du règlement du transport des substances radioactives que l'on appelle SSR-6. Ensuite, ce document SSR-6 est décliné dans les différentes réglementations modales. Ce que l'on appelle réglementation modale, c'est par rapport au mode de transport. Pour le transport routier, c'est ce que l'on appelle l'ADR. Pour le transport par rail, c'est ce qu'on appelle le RID. Le code IMDG pour le transport par voie maritime, ou l'ADN pour le transport fluvial. Ensuite, ces textes ont rendu l'application obligatoire en France, notamment par l'arrêté dit TMD, qui est un arrêté qui est pris par le ministère de l'Écologie et qui rend l'application obligatoire de ces différents règlements modaux et introduit, si besoin, certaines précisions.

Ce règlement SSR-6 qui est, comme je vous l'ai dit, le pivot de la réglementation du transport de substances radioactives, fait l'objet, périodiquement, d'un travail de révision pour s'assurer que cette réglementation prend à jour l'état de l'art et des techniques, et qu'il y a peut-être lieu ou pas de la réviser en prenant en compte, par exemple, le retour d'expérience des transports qui ont été menés.

Cette réglementation comporte plusieurs barrières de sécurité. Déjà, peut-être une définition. Ce que l'on entend par colis, c'est l'emballage avec son contenu. Il y a trois barrières. Il y a la robustesse du colis, la fiabilité des opérations de transport et la gestion de crise. Pour assurer la sûreté de ces transports, on s'assure que par conception, par design, le colis est sûr. Le colis doit apporter à lui seul une bonne protection pour les travailleurs, la population et l'environnement. J'y reviendrai plus précisément dans une diapositive ultérieure, mais en gros, plus le contenu du colis est dangereux, plus le colis doit être résistant. La deuxième barrière de sécurité, c'est la fiabilité des opérations de transport. Cela permet de s'assurer que le transport est réalisé dans de bonnes conditions. On parle, par exemple, de la formation des chauffeurs.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Monsieur CHRUPEK, vous m'entendez ? Je voulais juste vous signaler, comme il reste deux minutes... Je voulais vous... Vous êtes le gardien du temps.

### **M. Thierry CHRUPEK - ASN**

Je vais faire vite. Ensuite, c'est la gestion de crise. Si malheureusement, il devait y avoir un accident, dans ce cas-là, on s'assure qu'il y a des plans de prévention, mais qui sont menés pour justement intervenir dans de bonnes conditions.

Comme je vous ai dit, la robustesse du colis, les exigences de conception dépendent de la dangerosité du contenu. En gros, vous avez plusieurs catégories de colis. Vous avez les colis exceptés, les colis industriels, les colis de type 1 et les colis de type 2. Au vu de ce que j'ai compris du projet de Fessenheim, ce sont essentiellement des colis de type industriel qui vont être utilisés pour les transports que l'on a utilisés, ou alors ce que l'on appelle les colis en SCO III. Ce type de colis représente à peu près 8 % des types de colis qui sont transportés en France, la majorité concernant essentiellement des colis de type excepté et ce que l'on appelle les colis soit pour le transport de combustible frais ou usé qui ne représentent qu'à peu près 2 % des types de colis transportés en France.

Ce qu'il faut retenir, c'est également que l'ASN, comme je vous ai dit, participe à l'élaboration de la réglementation au niveau international et au niveau français, mais également, elle vérifie que cette réglementation est bien respectée. Dans ce cadre-là, on mène des inspections sur toute la chaîne du transport, c'est-à-dire aussi bien de l'amont à l'aval. Quand je parle de l'amont, on peut réaliser des inspections pour s'assurer que la fabrication est bien conforme aux colis qui sont agréés par l'ASN ou qui font l'objet d'auto-évaluations par les concepteurs des colis, notamment des colis non agréés par l'ASN. Et elle peut réaliser également des inspections dans les ports, dans les aéroports, sur des plateformes de transbordement, ou alors aussi bien chez les expéditeurs que chez les destinataires du colis. Ces inspections peuvent être également conjointes avec d'autres services de l'État comme l'EPSF, l'Établissement public pour la sûreté ferroviaire, les contrôleurs terrestres du ministère de l'Écologie en charge des autres classes de catégories de matières dangereuses ou également nos homologues étrangers.

Ainsi, l'an dernier, lors du transport de certaines parties des générateurs de vapeur de Fessenheim en Suède, il y a eu une inspection qui a été menée conjointement avec les homologues de l'ASN qui viennent de Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne, mais il y avait également les Suisses qui étaient présents lors de cette inspection.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Le mot de la fin, s'il vous plaît.

### **M. Thierry CHRUPEK - ASN**

L'année dernière, il y a eu 86 événements significatifs de transport qui ont été déclarés auprès de l'ASN. Ces événements sont classés suivant l'échelle INES, qui est une échelle internationale pour graduer la catégorie de ces événements. On voit que la très grande majorité, 84 événements qui étaient déclarés, sont au niveau zéro, c'est-à-dire un degré très faible, et deux étaient de niveau 1, concernant des colis de type B qui ne font pas l'objet des transports qui seront assurés dans le cadre du Technocentre.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci beaucoup d'avoir ouvert aussi ce point de vue d'acteur sur la question, vous l'aurez tous et toutes compris, du transport, et aussi du rôle et la mission de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Je vais donner la parole en complément sur ce volet transport à Monsieur Gilbert STIMPFLIN, président-directeur d'EURO RHEIN PORTS. Je vais l'inviter à nous rejoindre. Merci d'être ici. Je vais aussi inviter Monsieur Alexis QUENTIN à le rejoindre pour que vous puissiez prendre le relais sur la question de l'emploi. Monsieur STIMPFLIN, vous êtes président-directeur d'EURO RHEIN PORTS, et vous aurez sûrement un point de vue plus local sur cette question des transports, et surtout avec la question du fluvial qui a été portée depuis le début de la rencontre.

### **M. Gilbert STIMPFLIN - EURO RHEIN PORTS**

Oui. Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Effectivement, je suis président-directeur général d'EURO RHEIN PORTS. Vous avez entendu tout à l'heure le président du SMO. EURO RHEIN PORTS, aujourd'hui, c'est... Je vais peut-être revenir un peu en arrière pour la création. On a beaucoup écouté tout à l'heure, mais je crois que c'est important que vous sachiez un peu comment un port fonctionne et comment celui-ci est arrivé chez nous. Le port de Mulhouse-Rhin comporte trois ports. On a Village-Neuf et Huningue, Ottmarsheim et Ile-Napoléon. Ces ports-là étaient gérés par le passé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse. En 2021, nous avons eu des consignes de l'État de créer les nouveaux ports qui sont maintenant un SMO, en clair, une SEM, dans laquelle au-dessus, vous avez la CCI, vous avez M2A, vous avez SLA. Vous avez, à côté de cela, VNF et la région, répartis différemment selon les parts. En dessous, vous avez l'organe opérationnel qui est la SEMOP, et qui est l'organe opérationnel dans lequel vous avez aujourd'hui le partenaire qui fait « le boulot ».

Les ports, c'est fait pour quoi ? C'est fait pour amener du matériel et en ramener. C'est aussi simple que ça. Je ne sais pas si on peut passer les *slides*. Il faut appuyer là-dessus ? Très bien. C'est ce que je vous décrivais. Vous avez le SMO qui est le concédant, la SEMOP, le concessionnaire, le sous-délégué qui est l'opérateur économique, et dans notre cas-là, c'est ALSACETEAM. Cela veut dire qu'il y a Swissterminal dedans, DP World, tout cela pour des raisons pratiques et opérationnelles qui sont les conteneurs premièrement. Derrière cela, vous avez du vrac.

Là, vous avez les ports. Ile-Napoléon, 15 hectares, Huningue et Village-Neuf, 30, et Ottmarsheim, 40. EURO RHEIN PORTS est le propriétaire de son propre réseau ferroviaire dont le maillage entre les entreprises représente plus de 30 kilomètres. Stockage, 6 500 conteneurs qui sont associés à 25 kilomètres de voies ferrées, mais aussi, une grue portuaire pour le vrac. Le vrac, c'est ce que l'on transporte en général dans une barge, c'est-à-dire des cailloux et ainsi de suite, enfin, tout ce que l'on peut imaginer. De l'autre côté, vous avez donc les conteneurs, que je viens de vous nommer. Vous avez une grue colis lourds qui est faite justement pour sortir ces colis et les rentrer dans les barges, et de l'autre côté, vous avez un portique à conteneurs que l'on va voir tout à l'heure, deux rails qui font le tour des ports, qui ont une longueur totale de 1 440 mètres, 40 000 mètres carrés de stockage extérieur et 4 000 mètres carrés de stockage intérieur. Là, vous avez le schéma dont on parlait tout à l'heure, et vous voyez un peu à quoi sert vraiment le stockage sur un port.

Je crois que l'on est allé trop loin, il y avait une *slide* entre les deux. Comment est-ce que l'on revient en arrière ? En rouge ? Écoutez, il n'y a que ça. Sur l'autre *slide*, je voulais vous montrer comment se passe vraiment la vraie vie sur un port. Parce que là, on parlait de matériel qui arrive. Ce matériel va arriver. Quand il arrivera, parce que la question chez vous était « Comment va arriver ce matériel ? » Quand ce matériel va arriver par le fleuve, il va s'arrêter chez nous à Ottmarsheim, et là, il va être déchargé. Il y a deux manières de décharger une barge. Ou bien on la décharge avec un portique qui s'avance sur le canal et qui est capable aujourd'hui, chez nous, de décharger deux barges en même temps, ou alors il

est déchargé avec des grues, ou alors, encore mieux, on peut construire un quai qui s'appelle un quai « RORO », qui permet de décharger la péniche, la barge, mais de l'intérieur. Les camions rentrent et ressortent en même temps. Ce qui fait qu'une fois que la barge est déchargée, la proximité du port permet de la transporter à destination. Votre destination ici, c'est bien dans les environs ici pour justement les apporter sur le site. Le port, ça sert juste à ça. Je ne sais pas si je vais continuer le restant du développement, mais vous le voyez sur l'autre.

Ici, vous voyez que le port d'Ottmarsheim est situé là, à gauche. Vous avez ici le site de destination. Vous avez une possibilité qui est la voie d'eau, mais pour ceci, il faudrait construire un quai, mais vous avez une autre possibilité qui est la RD52. Vous avez une autre possibilité en pointillé qui est le chemin de fer. Le chemin de fer, aujourd'hui, c'est quelque chose de compliqué, parce qu'il passe sur des détours qui ne passent pas autour du village, et il n'est pas forcément le meilleur moyen d'acheminer les colis à destination. Il nous reste donc la RD52. Un port, ça sert à ça. Cela sert uniquement à réceptionner du matériel, à le rendre à destination, à prendre l'autre matériel et à le renvoyer autre part avec, naturellement, le fleuve, puisque la première vocation d'un port, c'est d'enlever des camions sur la route.

**M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Combien de kilomètres entre le port d'Ottmarsheim et le site projeté pour le Technocentre ?

**M. Gilbert STIMPFLIN - EURO RHEIN PORTS**

Je vais vous dire ça, mais je ne sais pas. Je pense qu'il y en a 40.

**M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Pour un transport de ce type, je parle à EDF, combien de temps ?

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

La durée du transport des gros composants, si je parle des gros composants du type générateur de vapeur, on est sur l'ordre de quelques heures, entre une heure, deux heures ou trois heures. C'est l'ordre de grandeur pour se déplacer du port d'Ottmarsheim ou de la future extension côté zone EcoRhéna jusqu'au site de Fessenheim, site du Technocentre.

**M. Gilbert STIMPFLIN - EURO RHEIN PORTS**

Oui, absolument. Il n'y a pas grand-chose de plus à dire, parce que j'attendais des questions, mais s'il n'y a pas de questions...

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Nous allons finir ce tour de table des différents acteurs, mais je suis sûre qu'il y aura des questions qui vous seront adressées. Je vais passer, juste après, la parole à Monsieur QUENTIN. Vous représentez aujourd'hui la Confédération française de l'encadrement au sein de la Confédération générale des cadres. Vous allez notamment nous parler de la question, en plus d'emploi, l'enjeu socio-économique qui nous rassemble aujourd'hui.

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

Merci. Oui, je représente la CFE-CGC, donc la Confédération française de l'encadrement, Confédération générale des cadres, et sa fédération CFE Énergie, qui représente les salariés des industries électriques et gazières dont EDF fait partie. À EDF, d'ailleurs, nous sommes la première organisation syndicale. Il y a beaucoup de choses qui ont déjà été dites par les autres intervenants. Cela fera peut-être un petit peu de redites, mais ce n'est pas grave.

**M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Ou un petit peu de gain de temps.

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

Ou un petit peu de gain de temps, aussi. Je vais d'abord essayer de revenir un petit peu en arrière sur la fermeture de la centrale de Fessenheim, parce que dans sa grande sagesse, Monsieur LAURE nous avait dit, lors d'une réunion de préparation, que ce débat public pouvait être aussi un moyen d'exorciser, en quelque sorte, la fermeture de la centrale. Je vais profiter des quelques minutes que j'ai pour en parler un petit peu, notamment de ce qui a pu se passer du point de vue des salariés. Ne vous inquiétez pas, je ne prendrai pas trop de temps sur le sujet. On rappelle que pour la fermeture de la centrale de Fessenheim, on est sur un processus de décision, en tout cas politique, qui a été, je cite la Cour des comptes, « mal maîtrisé », ou, je cite un rapport de mission d'information parlementaire, « chaotique » de ce point de vue-là, avec une décision qui n'a pas été prise pour des raisons de sûreté, l'ASN précisant

que le site de Fessenheim était l'un des meilleurs sites nucléaires du pays en termes de résultats de sûreté.

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

C'est ce que dit le rapport de l'ASN, Monsieur HATZ.

**M. André HATZ – Intervenant dans la salle**

Il y en a marre. Vous voulez que je vous explique pourquoi elle a été fermée, la centrale de Fessenheim ?

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

S'il vous plaît, Monsieur HATZ. On ne vous coupe pas la parole quand vous posez les questions. Le moindre des respects, c'est de laisser les autres parler. Moi, je ne fais que citer, et je cite mes sources directement, le rapport de l'ASN en 2020. C'est écrit noir sur blanc. Et aussi un autre point de vue qui est très important pour nous, c'est la question écologique et climatique. On rappelle que la centrale de Fessenheim produisait 12 térawattheures par an d'électricité bas carbone, et on se souvient que dans le même temps que la fermeture de la dernière tranche de Fessenheim, était mise en service la centrale à charbon de Datteln 4, en Allemagne.

Maintenant, on va parler du projet...

**Intervenant dans la salle**

C'est quoi le sujet ? C'est le technocentre ou la fermeture de la centrale ?

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

S'il vous plaît, je voudrais juste pouvoir faire ma présentation tranquillement, sans être interrompu toutes les 10 secondes. Je voudrais parler du projet de territoire, parce qu'il est question du projet de territoire pour le site, parce que j'avais pu entendre, lors d'une précédente présentation, que le projet de territoire, tel qu'il était écrit, ne permettait pas l'ouverture d'un Technocentre. J'ai mis le paragraphe du projet de territoire, et où il est écrit textuellement... Attendez, je vais lire la phrase « À ce stade, le projet Technocentre ne fait pas l'objet d'un accord », ce qui signifie qu'en 2019, au moment de la signature de ce projet de territoire, il n'y avait pas d'accord, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura jamais. Les discussions doivent se poursuivre, ce qui est la raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui.

Ceci étant, pour embrayer sur ce projet, initialement, dans les médias, dans la presse, on entendait parler du projet Val'M qui était le nom qu'avait le projet avant le Technocentre, et où il était question d'autre chose en plus qu'une unité de fusion, à savoir un centre de recherche et d'innovation, un centre de formation, également un centre d'excellence en matière de démantèlement. De mémoire, c'est un point qui avait été aussi demandé par certains intervenants lors de la réunion de Mulhouse, sur le process industriel. Nous, à la CFE-CGC, on considère aussi que ce projet de Technocentre manque en quelque sorte d'ambition, parce que l'on pourrait avoir autre chose en plus que juste une usine de fusion de métaux, et que cela rapporterait en plus de l'emploi supplémentaire, et permettrait d'ailleurs au site de garder un lien avec l'industrie, ce qui nous paraît extrêmement important, car l'industrie nucléaire... Cela a été dit tout à l'heure par l'un des élus locaux, EDF est présent sur le territoire depuis plusieurs dizaines d'années. On va avoir un site qui est en démantèlement, les tranches 1-2 qui seront en démantèlement pour 15 ans après l'obtention du décret, ce qui signifie qu'aux alentours de 2040, on va avoir ce que l'on appelle un retour au gris, et donc la possibilité d'y installer d'autres installations industrielles. Ce projet de Technocentre permettra de pouvoir garder un lien avec l'industrie nucléaire, d'avoir des instances comme la CLIS, par exemple, qui pourra continuer de faire son œuvre avant de pouvoir, pourquoi pas, installer une autre installation énergétique. Qui sait, peut-être un réacteur de génération 3 ou 4, comme certains élus peuvent le demander sur le site.

Maintenant si nous allons sur les emplois, cela a été précisé...

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

J'entends les messages sur « On ne vit pas dans le passé ». On va justement vivre dans le futur, potentiellement, en tout cas, présenter des arguments. Je vous donne la parole juste après, et vous avez l'atelier juste après pour pouvoir mettre aussi vos oppositions. Ce sont, je le rappelle, des positions d'arguments, en tant que représentant de la Confédération aujourd'hui. On peut ne pas partager. Je le rappelais juste dans le cadre de la bienveillance et du respect.

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

J'entends, merci. Sachant que pour bien voir dans le futur, il faut parfois aussi se souvenir d'où l'on vient, se rappeler que la Cour des comptes précisait qu'il y avait 800 agents EDF à la centrale, plus de 2 000 emplois supprimés également, 5 000 emplois impactés. C'est écrit noir sur blanc dans la mission

d'information parlementaire, et c'étaient des emplois pérennes, en tout cas tant que la centrale nucléaire était exploitée. Le projet de Technocentre permettra d'avoir 200 emplois permanents durant l'exploitation, qui est d'une durée envisagée de 40 ans, si je ne me trompe pas, ou au minimum 40 ans. Le compte n'y est pas, de n'avoir que 200 emplois, même s'il y a des emplois supplémentaires, mis pendant le chantier par rapport à tout ce qui a pu être perdu et détruit comme emplois pour les salariés agents EDF de la centrale de Fessenheim, d'où le souhait que nous avons aussi de pouvoir avoir, à terme, d'autres installations industrielles de production d'électricité qui puissent se mettre sur le site. Cette courbe-là a été présentée par Monsieur JARRY ou Monsieur BAVEREL, tout à l'heure.

Le dernier point que je voulais aborder est : quid de l'exploitant ? On nous a précisé tout à l'heure qu'EDF ne serait pas l'exploitant de l'installation, mais qu'elle serait portée par Cyclife. Est-ce qu'au final, on est sur un projet porté par EDF ou par Cyclife ? Quelle structure a Cyclife ? Cyclife, il faut rappeler que c'est une *holding* qui a des parts dans différentes sociétés, dont Cyclife France qui exploite l'usine Centraco du côté de Marcoule, et Cyclife Sweden, en Suède. Cyclife Engineering qui est une entité qui fait de l'ingénierie pour le démantèlement. Quel type de société aurons-nous ? Je crois qu'une partie de la réponse a pu être donnée. On a pu apprendre d'ailleurs par Monsieur JARRY tout à l'heure que des collectivités territoriales semblaient être intéressées pour entrer au capital de la société, donc dans quel contexte, dans quel cadre, dans quel type de structure ?

Sachant que nous, nous poussons plutôt pour que l'exploitation soit faite par EDF directement plutôt que par une filiale. Je parle du retour d'expérience d'ICEDA qui est une installation de traitement de déchets exploitée par EDF sur le site de Bugey qui, lors de sa création, était prévue pour être exploitée justement par Cyclife. Et au fur et à mesure de la préparation, EDF s'est rendu compte que ce n'était pas le bon schéma et avait préféré réinternaliser directement, exploiter directement l'installation. Nous souhaitons plutôt pouvoir avoir ce type de structure au Technocentre comme à ICEDA, d'autant plus que cela faciliterait beaucoup plus la mobilité des salariés du site en démantèlement au Technocentre, car si ce sont deux sociétés différentes, il y a deux statuts différents et avec des conditions sociales et administratives qui seront assez complexe à gérer, beaucoup plus que si l'on est sur des entités EDF dans les deux cas. Merci.

#### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. En tout cas, les questions sont lancées. Il y aura une réponse tout à l'heure aussi d'EDF à vos questions et aux intervenants que l'on vient de recevoir. Maintenant, on a deux autres intervenants qui vont intervenir aussi sur les trois thématiques de la soirée, aménagement du territoire, enjeux socio-économiques et transport et mobilité. Je vais accueillir, si cela ne vous dérange pas – je vous réinviterai juste après – de laisser la place à Madame Nadine MEYER et Monsieur Daniel REININGER pour qu'ils puissent nous rejoindre. Merci beaucoup à vous deux de compléter ce point de vue d'acteurs. Madame MEYER, vous êtes Présidente de l'association Notre Canton Demain, association qui a vu le jour en 2002. C'était aussi l'objectif d'avoir un regard d'habitants et citoyens. Je vous laisse la parole.

#### **Mme Nadine MEYER – Notre Canton Demain**

J'y suis. Mon nom est Nadine MEYER. J'habite à Biesheim, et je préside une association qui s'appelle Notre Canton Demain. Cette association est une association citoyenne qui réunit, au-delà de tout clivage politique, des hommes et des femmes qui souhaitent contribuer au débat public et à l'évolution de notre territoire. Je vais être très brève. Elle a vu le jour en 2002 dans l'ancien canton de Neuf-Brisach qui comptait à l'époque 17 communes pour environ 15 000 habitants. Suite à la loi NOTRE de 2015, le canton est devenu Ensisheim Neuf-Brisach avec 38 communes pour environ 50 000 habitants. Nous avons alors pris la décision au début 2017, suite à la création de la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach, de limiter notre action au territoire de cette nouvelle Communauté de communes qui compte 29 communes pour environ 33 000 habitants.

L'association s'est fixée comme objectif d'être à l'écoute des habitants et d'être une force de réflexion et de propositions à l'égard de l'ensemble des élus et des décideurs locaux. Elle compte à ce jour 142 membres cotisants. À titre d'exemple, l'une de nos premières actions en 2009 a concerné la mise en place de ronds-points sur la RD415 en lieu et place des carrefours très accidentogènes à l'époque. Pour ceux qui connaissent un peu le secteur, ce sont les carrefours dits de Heiteren et de Wolfgantzen. Nous organisons par ailleurs, tous les 12 à 18 mois, une réunion publique sur des thèmes très divers comme la santé, les économies d'énergie, le changement climatique et bien d'autres. Nous travaillons actuellement sur la santé transfrontalière, et en particulier sur les urgences. Nous organisons également une ou deux sorties par an pour nos membres. Voilà pour la présentation de l'association. En tant qu'association citoyenne, nous ne prenons pas parti pour ou contre le projet, certains de nos membres étant pour et d'autres étant contre. Nous tenons à nous assurer que les meilleures dispositions seront prises dans l'intérêt des habitants de notre bassin de vie et de notre environnement. Nous émettons des avis et nous posons des questions dans ce but.

Pour rester dans le thème de la soirée, les questions qui reviennent le plus souvent concernent l'emploi, le transport et la circulation. En ce qui concerne l'emploi, cette activité devrait employer entre 150 et 200 personnes. Les questions qui se posent sont : « Comment se répartiront ces emplois ? Combien d'ingénieurs et de cadres ? De quel bassin de recrutement ? Combien d'emplois pour la population locale dans ces corps de métiers ? Quel pourcentage d'agents pour découper, traiter, fondre le métal ? Quel bassin de recrutement ? » Ce sont les mêmes questions. « Combien d'emplois pour la population locale dans ces corps de métiers ? » Également, en ce qui concerne l'emploi, au niveau de la zone industrielle, il est craint une baisse de l'attractivité pour les autres industries. En effet, d'autres industries pourraient s'installer dans cette zone, en particulier à Nambenheim, en dehors de Liebherr. Les potentielles entreprises voudront-elles s'installer avec leurs personnels à proximité d'une industrie présentant des risques particuliers ? Est-ce un frein pour d'autres emplois potentiels ? On peut se poser la question.

Ensuite, pour les transports, quel impact l'activité aura-t-elle sur les routes en lien avec cet afflux de camions qui se concentreraient dans cette zone ? Les uns pour acheminer des déchets volumineux par convois exceptionnels, et les autres en sortie d'usine pour acheminer les déchets sur les sites de stockage ou pour diriger les lingots produits vers les sidérurgies qui les transformeront en objets de la vie courante. Pour ceux qui lisent la presse locale, dans la presse locale, EDF a stipulé qu'il s'agirait de 10 camions par jour, ce qui est dérisoire. Oui, c'est vrai, 10 camions par jour, cela peut paraître dérisoire, mais 10 camions par jour, cela fait 50 camions par semaine, cela fait 200 camions par mois, cela fait 2 400 camions par an. Ce n'est peut-être pas si neutre que ça. Cela pourra occasionner des ralentissements, une augmentation du risque accidentogène avec des conséquences particulières nécessitant des secours formés, des nuisances sonores et une augmentation de la pollution par rejet des gaz d'échappement, de tout le trafic additionnel dans ce secteur.

Nous demandons, bien sûr, comme beaucoup d'autres, que le maximum soit fait pour que le rail et la voie fluviale soient favorisés. Nous comprenons bien sûr que les déchets se font de plus en plus nombreux depuis le début de l'industrie nucléaire, et que l'on cherche des solutions pour les réduire. C'est évident, il y a des déchets, il faut les traiter, mais notre région est déjà bien dotée en industries à risque. Ne serait-ce que Biesheim, l'usine Constellium, une autre fonderie, mais d'aluminium, classée SEVESO seuil haut, tout le site de Chalampé avec ses industries chimiques, à quelques kilomètres à vol d'oiseau, classé SEVESO également, et les industries bâloises à peine plus loin. Sans parler de Stocamine avec ses déchets stockés dans l'ancienne galerie des mines de Potasse, qui commencent à s'effondrer et qui finiront par polluer la nappe phréatique.

Je voudrais juste faire un comparatif. EDF se réfère souvent au site suédois. Le site suédois, si l'on prend la densité de population, par exemple, sur le site de la communauté de communes, notre communauté de communes, il s'agit de 103 habitants au kilomètre carré, contre 40 au kilomètre carré en Suède. Le potentiel, c'est 20 000 tonnes par an, contre 5 000 tonnes en Suède. L'incidence n'est peut-être pas tout à fait la même sur l'environnement. On ne parle pas des mêmes chiffres. Nous nous interrogeons aussi sur l'augmentation des pathologies lourdes que l'on constate dans nos cercles proches et sur le nombre de décès en augmentation de personnes pas forcément très âgées. On peut se poser la question de savoir si cela ne résulterait pas de ces facteurs environnementaux cumulés. Bien sûr, ce n'est pas que le Technocentre, mais c'est que nous avons déjà beaucoup d'industries le long du Rhin.

Nous n'ignorons pas qu'il faut du travail pour vivre et qu'il nous faut des industries pour répondre aux différents besoins de notre société, mais nous souhaitons des garanties et de la sécurité. Nous avons besoin d'entreprises qui ne font pas peser de risques ni sur leurs employés, ni sur la population riveraine, ni sur la population en général, pas plus que sur l'environnement qui nous est cher. C'est un peu le résumé de tout ce que l'on peut, en tant qu'association citoyenne, entendre auprès de nos membres et des personnes de la population. Merci, Monsieur LAURE, d'avoir permis de nous exprimer.

*Applaudissements.*

### **Mme Ophélie BRETAEU – ANIMATRICE**

Merci, Madame MEYER, pour ce témoignage entre interpellations, inviter aussi le groupe à s'interpeller, mais aussi des questions complémentaires et également des questions. Il y aura un droit de réponse, parce que nous avons eu aussi de nombreuses questions dans d'autres témoignages, d'EDF juste après. Monsieur Daniel REININGER. Vous êtes membre de l'association Alsace Nature dont vous avez été aussi Président. Vous représentez aujourd'hui l'association sur les trois thématiques. Je vous laisse la parole.

### **M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Oui, merci. Je crois que vous êtes tous un peu fatigués, donc je vais essayer de vous réveiller un petit peu. Tout d'abord, un petit mot sur le projet de territoire dont j'ai entendu effectivement des choses qui

ont été affirmées sur le projet de territoire. J'ai participé à l'établissement du projet de territoire. J'ai travaillé activement à la préfecture sur le projet de territoire lors des réunions. J'ai participé à la création d'EcoRhéna également. Au départ, c'était effectivement démontrer que l'on peut fermer une centrale nucléaire sans que le territoire devienne ou rentre en déshérence industrielle et économique. Aujourd'hui, Fessenheim est fermée. Nous avons toujours de la lumière, nous ne sommes pas à la bougie, et il me semble que le nombre de chômeurs n'a pas augmenté dans le secteur. Le Technocentre – et cela a été bien marqué dans le projet de territoire – ne faisait pas d'accord du tout, d'ailleurs, dans les discussions. Cela a été rajouté pour garder une porte ouverte, mais le Technocentre ne fait pas partie du projet de territoire strictement.

Je vais parler maintenant du Technocentre, et avant de rentrer dans le vif du sujet, vous avez vu le titre « Technocentre ou Technogouffre d'argent public ? » Je suis persuadé que finalement, il n'y a rien à gagner dans le Technocentre, que cela va être un gouffre d'argent public. Je vais vous le démontrer. S'il y avait de l'argent à gagner, on aurait des entreprises du privé qui s'occuperaient de recycler les déchets du nucléaire. Je parle en fait uniquement d'argent public, et ce soir, nous parlons uniquement d'argent public. Aucune entreprise privée n'investit dans le nucléaire. C'est toujours de l'argent public. Les seuls qui gagnent dans le nucléaire sont ceux qui construisent. Ce sont ceux qui font couler des mètres cubes de béton. Ce sont ceux qui font couler des tonnes d'acier. Ceux qui gagnent, ce sont des entreprises privées. Pour le reste, c'est de l'argent public, financé uniquement par nous, nous, les contribuables, nous, les clients d'EDF. C'est donc de l'argent public du début jusqu'à la fin, et cela, il faut le garder en tête.

L'entreprise EDF nous appartient. Elle est totalement nationalisée de nouveau aujourd'hui. C'est donc notre argent à nous dont nous parlons aujourd'hui. Pour parler des symptômes, il faut parler de la maladie d'abord, je pense. On a les effets qui sont les déchets. Aujourd'hui, on parle des déchets. Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas. Or, on continue à produire des déchets, et en France notamment, on voit que le nombre de déchets continue à s'accumuler, tout simplement parce que l'on continue dans cette impasse nucléaire. Évidemment, par rapport au reste du monde, la France, c'est toujours les plus malins. Quand on regarde aujourd'hui la part du nucléaire dans la production d'électricité en 2020, en France, on est à 67 %, alors que les pays qui sont fondateurs du nucléaire, c'est-à-dire la Russie et les Etats-Unis, sont à 20 %. Nous, nous sommes donc finalement sur un système qui nous rend très fragiles et où la souveraineté énergétique n'est pas garantie, mais surtout l'alimentation n'est pas garantie, parce qu'on a vu, lorsqu'il y a eu des problèmes de corrosion notamment, que finalement toute la filière vacille. Un pays qui se contente finalement d'assurer la sécurité énergétique à partir pratiquement d'une seule énergie est très, très faible. Finalement, la résilience passe par le nombre de choix différents que l'on peut faire pour effectivement tenir la route quand il y a une difficulté, ce qui n'est pas le cas.

L'électricité nucléaire dans le monde, c'est 10 % de toute l'électricité produite. En France, c'est 67 %, mais quand on compare cela à toutes les énergies que l'on consomme, finalement, en France, c'est 18 % de l'ensemble de l'énergie qui est consommée, et dans le monde, c'est entre 2 et 3 %. Entre 2 et 3 %, vous voyez bien que ce n'est pas le nucléaire qui va sauver la planète. D'après l'Agence internationale de l'énergie – ce n'est pas un nid d'écolos – pour diminuer de 9 % les gaz à effet de serre, il faudrait mettre en service un réacteur par semaine pendant 15 ans si on veut être encore dans les délais pour lesquels il faut lutter contre le réchauffement climatique. Pour remplacer la production d'électricité fossile par du nucléaire, il faudrait donc aujourd'hui construire 2 000 réacteurs. Actuellement, on a 400 réacteurs, dont 6 sont d'ailleurs hors service. Vous voyez que ce n'est pas le nucléaire qui va nous sauver du changement climatique.

Alors quel avenir pour le nucléaire en France ? Finalement, c'est ce qui nous intéresse, parce que si l'on continue à faire du nucléaire, c'est aussi des déchets. Aujourd'hui, c'est toujours de l'argent public. On va parler en milliards, parce que le milliard, cela ne nous dit rien. Nous, on sait compter en milliers d'euros, peut-être jusqu'à 1 million d'euros. On sait quoi faire avec 1 million d'euros, mais 1 milliard, c'est combien ? 10 milliards, c'est combien ? Pour avoir une idée quand même, 10 milliards, c'est 500 euros par famille française. Comme ça, vous pouvez vous identifier aux chiffres que je vais donner.

Qu'est-ce que l'on peut faire avec 10 milliards ? On peut construire 70 000 logements sociaux. 70 000 logements sociaux pour 10 milliards. C'est à peu près. Cela vous donne une idée. C'est 500 euros par famille française. Quand on regarde donc aujourd'hui la réussite du nucléaire, c'est un réacteur d'occasion pour 20 milliards. Pourquoi d'occasion ? Parce que quand vous achetez une voiture neuve, quand vous sortez du garage, vous pouvez l'utiliser sans restriction. Vous pouvez appuyer sur le champignon. Vous n'êtes pas obligé de changer le carter dans 6 mois et finalement, vous êtes sûrs de la tuyauterie qu'il y a dans votre bagnole. Aujourd'hui, le réacteur à 20 milliards, c'est un réacteur d'occasion, parce que l'on sait très bien qu'il ne marchera jamais à la puissance nominale. Il marchera toujours par défaut. On a des pièces à changer qui sont déjà des malfaçons. Depuis le mois de mai qu'il a été mis en route, pas branché sur le réseau encore, il y a déjà eu 20 incidents. Moi, je connais le

nucléaire depuis la création de Fessenheim. Cela fait 50 ans que je suis dans la vie publique. On m'a toujours dit que le nucléaire, c'est une filière d'excellence. Si la filière d'excellence c'est l'EPR, je dis que c'est devenu une filière d'incompétence. Quand on regarde, on n'a même pas été foutu de refaire les soudures. On est obligé de faire venir des soudeurs américains pour réparer les fuites à Flamanville. C'est cela, la réalité du nucléaire aujourd'hui. La confiance, j'assume, je suis anti-nucléaire. Pas à l'origine. Je suis anti-nucléaire depuis que je fouille un peu dans le nucléaire et que je regarde comment cela fonctionne. 20 milliards, 1 000 euros par famille française.

EDF, aujourd'hui, 55 milliards de dettes, on le sait. Ils ont été nationalisés parce qu'ils risquaient la faillite. Aujourd'hui, on a mis 10 milliards pour la renationalisation d'EDF alors que quand on l'a privatisé, ça rapportait 2 milliards et demi à l'État. Aujourd'hui, l'État a mis 10 milliards pour de nouveau nationaliser EDF. Vous voyez que c'est franchement des bons plans pour gagner de l'argent.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Est-ce que vous avez un focus sur le Technocentre ?

### **M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Non, je vais faire le focus très vite après. Je termine avec tout ce que ça coûte. Le nucléaire, c'est toujours de l'argent public. Le grand carénage qu'il faudrait faire pour continuer à faire durer les centrales, c'est 100 milliards. Les futurs EPR, ce sont 10 milliards à peu près par pièce, mais on sait très bien la fiabilité des estimations d'EDF quand on voit que Flamanville, 3 milliards et demi, c'est devenu 20 milliards. Il reste les démantèlements. Il reste l'aventurisme à l'étranger. Hinkley Point, on sait combien ça va coûter. Ce n'est pas pour rien que le directeur financier d'EDF a démissionné. Areva aujourd'hui, c'est pareil, c'est de l'argent public. Toujours de l'argent public. 1,5 milliard de dettes et surtout un lourd passé. Vous avez certainement vu dans la presse cette semaine qu'Areva a été condamné pour corruption en Mongolie. Areva, c'est ORANO. C'est devenu ORANO. Cigéo, c'est 50 milliards pour enterrer les déchets. La recherche et développement, c'était 100 milliards en 30 ans. La cerise sur le gâteau, ce sont les futurs SMR, c'est-à-dire les petits réacteurs. On a distribué de l'argent à des start-up qui, finalement, n'ont aucune idée de la question. Encore une fois, de l'argent foutu en l'air.

Je termine là-dessus. « Le nucléaire, c'est une énergie pas chère ». Non, c'est faux. Elle est chère parce que c'est 164 euros par mégawattheure pour l'EPR de Flamanville alors que si vous avez de l'éolien, c'est 82, et puis le photovoltaïque, 61. C'est cher, le nucléaire. Ce n'est pas fiable parce que quand on voit qu'il y avait 27 réacteurs à l'arrêt en 2021, on peut se poser la question de la fiabilité. Après, c'est une énergie décarbonée. J'ai entendu ça tout le temps. C'est super. Effectivement, en France, on dit que c'est 11 équivalents CO2 pour 1 kilowattheure, mais ce n'est qu'en France parce qu'ailleurs dans le monde, c'est 66 grammes, donc il est moyennement admis dans le monde. Quand on parle des transports, quand on parle des arrêts de tranches, il y a beaucoup de choses qu'il faut rajouter. Alors évidemment, quand cela fonctionne, cela n'émet pas beaucoup de CO2, mais tout le reste du temps, cela émet du CO2. Adapté au changement climatique, non, parce qu'il faut agir avant 2030. Quand on voit le temps qu'il faut pour construire un EPR, cela arrivera forcément trop tard. En plus, on a un problème de flotte parce que la flotte, aujourd'hui, elle diminue dans les cours d'eau, elle se réchauffe en mer. Aujourd'hui, 60 % de l'eau prélevée en France, c'est pour refroidir les centrales nucléaires. L'eau potable, ce n'est que 19 % de prélèvement.

Souveraine, non. Faux. Il n'y a pas de mine d'uranium en France et se parer d'uranium est un mythe. Et aujourd'hui, il faut le savoir aussi, on a fait un embargo sur le gaz russe, mais on n'a pas fait d'embargo sur le nucléaire russe. Aujourd'hui, sans Rosatom, EDF ne pourrait même pas faire marcher une partie de ses centrales nucléaires. C'est Rosatom, la boîte qui appartient au gouvernement russe, qui fournit aujourd'hui de l'uranium à la France. Quand on parle de souveraineté énergétique, on est à des kilomètres et à des années-lumière de la souveraineté énergétique. Maintenant, on essaie de nous démontrer qu'il est recyclable, mais ce n'est pas vrai. Il n'est pas recyclable non plus, le nucléaire. Fessenheim va générer 385 000 tonnes de déchets divers, dont 6 000 de métaux TFA. Au mieux, on va recycler 1,5 %. Le recyclage du nucléaire, c'est 1,5 % si jamais on fait le Technocentre. On est loin d'avoir quelque chose... Le nucléaire produit effectivement de l'électricité.

### **M. Jean-Louis LAURE – CPDP**

Monsieur REININGER, est-ce que vous voulez venir sur le dossier ? C'est pour cela que les gens se sont déplacés ce soir.

### **M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Oui, j'y viens, mais j'ai entendu tellement de choses avant, que je peux aussi me permettre de faire un peu l'historique du nucléaire.

### *Applaudissements.*

Le nucléaire, cela produit 1 kilowattheure pour 3 kilowatts d'énergie primaire. Cela veut dire que ça réchauffe aussi. Le gaz à effet de serre, c'est une chose. La vapeur d'eau, c'est également un gaz à effet de serre. Quand vous laissez le four ouvert quand vous faites la cuisine, vous chauffez aussi la cuisine. C'est à peu près ce qui se produit. Les déchets radioactifs, c'est pour nos enfants, nos arrière-petits-enfants. Si les Égyptiens avaient construit des centrales nucléaires, on serait en train de gérer leurs déchets aujourd'hui. C'est juste pour vous donner une idée aussi de la durée que cela met.

Le Technocentre, on y arrive. On a parlé des risques. Je vais passer rapidement dessus. On connaît. Stocamine, on connaît aussi. Tout était garanti. J'ai fait partie, à l'époque, d'une commission sur Stocamine. Tout était prévu. Rien ne pouvait arriver, et c'est arrivé quand même. On n'a pas de chance. Les transports, alors là, on voit 25 000 par an ici, dont 4 000 de GV, 21 000 tonnes à transporter à Fessenheim qui ne viendront pas par barges, qui viendront forcément par camions. L'évacuation du laitier, on l'a dit, c'est 5 000 tonnes vers l'ANDRA ou l'étranger. Après, il faut livrer les clients si l'on produit 20 000 tonnes. On est donc sur l'organisation du tourisme de déchets. Je pense qu'EDF aurait intérêt à créer une filiale qui s'occupera du tourisme des déchets parce qu'on fait le tour d'Europe, là, et on revient régulièrement au point de départ.

Les transports en amont, on l'a vu, cela a été très bien expliqué depuis la route. Depuis Tricastin, d'ailleurs, combien de temps ? On a dit 3 heures pour venir d'Ottmarsheim ou 2 heures jusqu'à Fessenheim, mais depuis Tricastin, cela fait combien de temps ? Surtout quand on voit qu'il faut faire le tour d'Europe pratiquement pour y arriver. Sur la route, combien de camions ? Les estimations, de ce que j'ai entendu, ne sont pas fiables parce qu'il faudrait bien étudier le tout. Comment vont venir les GV de Chooz, de Cattenom et de la vallée du Rhône ? On a vu. On en a parlé. Après, il faut effectivement faire partir les transports, mais ce n'est toujours pas la question. On va arriver clairement à ce que rapporte le Technocentre.

Aujourd'hui, le prix de l'acier, c'est 700 euros la tonne. C'est moyen. Vous voyez, cela fluctue. Aujourd'hui, c'est plutôt bas. D'ailleurs, cela a baissé depuis 700 parce qu'actuellement, il n'y a pas trop de demandes sur l'acier. Ce n'est pas une économie circulaire. L'économie circulaire, ce serait si on réutilisait tout dans le nucléaire. Or, on ne réutilise rien dans le nucléaire. Ce n'est donc pas de l'économie circulaire. La seule chose qui est circulaire au Technocentre, c'est l'argent, entre Cyclife, entre EDF, entre tous ceux qui ont un intérêt à agir pour gagner de l'argent. Ça, c'est circulaire. Mettre des produits, des aciers sur le marché, qui restent, qui resteront toujours, personne ne peut le nier, légèrement radioactifs, c'est un scandale, parce que l'on négocie là avec la santé humaine et finalement, le principe de précaution, c'est là qu'il faudrait l'appliquer. Pour ce que cela va rapporter, c'est inutile de mettre en danger la santé des habitants. La filière acier, on l'a dit, 700 euros. Ce qui est bizarre, c'est que l'étude EDF-ORANO, qui a été faite en 2016-2018, concluait « Il n'y a pas de filière de recyclage en France qui garantisse la traçabilité des produits et des coproduits tout au long de sa filière. La viabilité économique non plus, qui n'est pas garantie lorsque celle-ci a pu être évaluée ». Il y a une filière fonte aussi, mais qui rapporte encore beaucoup moins parce qu'aujourd'hui, la fonte, c'est plutôt autour de 200 euros la tonne. À l'époque, la seule piste, c'était de faire des contrepoids pour les grues et là, ça rapporte, évidemment, beaucoup moins encore que l'acier.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Je vais vous demander de conclure.

### **M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Je vais conclure, j'y arrive. En juillet 2019, l'ASN a déclaré qu'un tel centre ne serait pas rentable et plus cher que le simple stockage. En 2019, aujourd'hui, avec un nouveau gouvernement qui est de toute façon totalement acquis au nucléaire et le Président de la République également, on a changé d'avis. Quant à savoir l'effet que cela a sur la production d'acier en France, on le voit, si c'est de l'acier, c'est 0,1 % de la production totale d'acier en France. 0,1 %. Il n'y a pas de quoi sauver la planète. Si c'est en fonte, c'est 1,3 % de la production totale de fonte. C'est donc tout à fait marginal. Un petit calcul empirique qui est faux, mais pas plus que tout le reste qui a été affirmé ce soir, si l'on regarde la fonderie, c'est 20 000 tonnes de produites avec 200 salariés. Les recettes, c'est 20 000 fois 700. C'est 14 millions. Je m'excuse, je ne suis pas expert-comptable. Je sais faire juste une addition et une multiplication. C'est 14 millions d'euros en recettes si l'on arrive à produire 20 000 tonnes, ce qui reste, à mon avis, à démontrer. La masse salariale de 200 salariés, c'est à peu près la même quand on regarde ce que coûte un salarié du nucléaire. Tout le reste, toutes les autres dépenses, doivent être qualifiées de pertes. Tout.

Pour pouvoir être sûrs que cette affaire va être une bonne affaire, nous demandons un accès au bilan financier et aux prévisions de budget. Si l'on regarde Cyclife qui a été nommé comme étant un peu le berceau de ce futur Technocentre parce que c'est l'exemple qu'il faut prendre, à Cyclife, on le voit, la

capacité de libération, c'est 2 500 tonnes par an, c'est-à-dire 1,75 million d'euros. Avec 180 salariés, c'est-à-dire 12 millions d'euros. Quand on regarde, en réalité, ce sont 1 000 tonnes qui ont été produites par an, et libérées. Quel coût, quel investissement, quelle perte depuis 2016 ? Parce que 2016, c'est peut-être le début du gouffre. L'année dernière, quand on regarde le rapport financier d'EDF...

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Le mot de la fin ?

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Oui, EDF, 2023. Vous trouvez dedans, 65 millions d'euros pour couvrir les dettes d'exploitation de Cyclife. 28 millions d'euros pour un prêt inter-entreprises. 42 millions en provisions de déconstruction. Ne parlons pas de Carla, parce que Carla n'est pas un exemple, et je terminerai là-dessus, juste pour demander où est l'éthique dans toute cette affaire. L'ex-ministre de l'Écologie et de la Transition Énergétique a déclaré, Agnès PANNIER-RUNACHER, « Le nucléaire est une évidence scientifique pouvant se passer de débats démocratiques ». Ah ben, l'écologie, c'est également une science. Pourtant, on n'arrête pas d'en débattre. Alors, ce serait bien d'en débattre aussi pour le nucléaire. Il n'y a pas de transparence, on l'a entendu ce soir. Secret défense, industriel, commercial, économique, mais en fait, ce ne sont que des affirmations gratuites de la part du maître d'ouvrage. Quelles vont être les retombées locales ? Les 2,4 millions d'euros, c'est super, parce que cela fait taire les consciences. Finalement, tout le monde y gagne. Je ne vais pas parler des conflits d'intérêts que l'on a entendu ce soir exprimés en grand. Quand on est au four et au moulin, forcément, à un moment donné, il y a des conflits d'intérêts.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Monsieur.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Deux minutes, je termine.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

C'est par rapport au temps initial, 10 secondes.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

La région Grand Est, on en parlera ailleurs, parce que je pense que devenir la poubelle du nucléaire, ce n'est franchement pas des ambitions pour la région. Pour nous, la conclusion, c'est...

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Monsieur REININGER, par rapport au temps imparti, vraiment un message, s'il vous plaît.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Je termine juste sur une petite note d'humour, quand même, un slogan d'EDF de l'année 2000, que vous connaissez tous. « Chez EDF, nous vous devons plus que la lumière ». Alors, pour l'instant, nous vous demandons de la transparence. Merci.

*Applaudissements.*

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Monsieur REININGER, je vous invite à rester. Je vais rappeler devant Monsieur QUENTIN et Monsieur STIMPFLIN qui ont participé au premier temps. Nous avons aussi Monsieur CHRUPEK qui est intervenu pour l'Autorité de sûreté nucléaire, qui va être là. Vous pouvez rester ici, Madame MEYER, puisque l'on va ouvrir un temps de questions-réponses. Avant cela, vous avez adressé, en tant qu'intervenants, des questions à Messieurs JARRY et BAVEREL. Ils vont aussi pouvoir y répondre, parce qu'il y avait des interpellations, avant de prendre les questions de la salle.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Oui, je vais réagir par rapport à la séquence, notamment Alsace Nature. Je rappelle juste que nous sommes actuellement en débat public et que c'est à la volonté d'EDF. Je rappelle que ce débat public a lieu parce qu'effectivement, on a souhaité qu'une concertation ait lieu, et la CNDP a retenu un débat public. C'est donc un moment d'échange et d'éclairage sur le projet du Technocentre que l'on a voulu. Premier point. Je ne vais pas répondre sur tous les points, parce que ce serait très long, mais je voudrais néanmoins que, sur les chiffres qui sont présentés à chaque fois, on cite les sources, et qu'une opération de *fact-checking* soit faite sur le nucléaire, parce que je pense que c'est important. Je demande à la CPDP de réaliser une opération de *fact-checking* sur ce qui a été présenté ce soir.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Est-ce que vous avez des réactions sur les questions de Monsieur QUENTIN ?

**M. Laurent JARRY - EDF**

Je continue, s'il vous plaît, pour finir mes réponses, notamment des points qui ont été cités par Alsace Nature sur le fait qu'en citant le PNGMDR, mais c'était le précédent. Je renvoie à toutes les séquences du débat public passées où des réponses ont été apportées au travers des précédentes modalités, et notamment sur le PNGMDR actuel.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Qui est le plan national de gestion des déchets radioactifs.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Tout à fait. Enfin, on nous parle de l'usine Carla. EDF n'est pas exploitant de l'usine Carla. EDF est exploitant de l'usine Cyclife Sweden. Je ne vais pas aller plus loin sur cette thématique-là, mais ce qui me paraît important, c'est que lorsque l'on annonce des chiffres, on cite ses sources. Je demande un *fact-checking*.

*Applaudissements.*

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Sur les interpellations, oui ?

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Vous, vous ne citez pas de chiffres, donc vous n'avez rien à démontrer.

*Applaudissements.*

**M. Laurent JARRY - EDF**

Je peux vous en citer.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Je vous invite à répondre aux questions de Monsieur QUENTIN et de Madame MEYER avant de passer à la salle.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je vais répondre à une question de Monsieur QUENTIN de la CFE-CGC sur le REX qui est tiré de l'organisation qui avait été mise en œuvre sur une installation qui s'appelle ICEDA, qui est une installation différente de celle que sera le Technocentre. C'est une installation qui a pour but de conditionner un certain nombre de déchets. Lors de la mise en service de l'installation, deux opérateurs, deux exploitants étaient présents en parallèle sur l'installation, EDF et Cyclife France, et il a été constaté que cette organisation complexe, avec des interfaces nombreuses, ne permettait pas d'avoir une organisation efficiente. Par conséquent, et dans cette logique, EDF a retenu une exploitation par une filiale unique, qui sera une filiale de la Cyclife, de Cyclife Holding, et qui sera l'unique exploitant de l'installation Technocentre pour prendre en compte le retour d'expérience de l'installation ICEDA. Logiquement, cette filiale est hébergée par Cyclife Holding, car c'est au sein de Cyclife Holding que se trouvent les différentes compétences et expertises des procédés de fusion, au sein de Cyclife France et au sein de Cyclife Sweden.

Pour répondre à des questions de l'association Notre Canton Demain, oui, le recrutement local, c'est un objectif fort du projet Technocentre. Vous avez bien compris que l'usine s'installe dans le bassin d'emploi de Fessenheim en relais de la fermeture de la centrale de Fessenheim. Les 200 emplois qui sont prévus d'être créés, notre objectif est de les créer de manière prioritaire avec de l'emploi local et avec du recrutement local. J'ai bien entendu votre souhait que l'on maximise l'utilisation du rail et l'utilisation de la voie fluviale pour limiter le nombre de camions sur la route. Vous l'avez vu, il y a des variantes qui, aujourd'hui, sont possibles, sont envisagées et seront analysées et mises en œuvre si elles sont pertinentes.

Dernier point : vous avez cité un certain nombre d'industries qui sont aujourd'hui classées SEVESO, proches du site de Fessenheim. L'installation Technocentre ne sera pas classée SEVESO.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Un petit complément sur une question qui a été posée notamment par vous, Madame, sur le fait que, finalement, est-ce que le projet du Technocentre pourrait être un frein à d'éventuels autres investisseurs ? Je ne vais pas parler pour le compte d'autres acteurs, mais déjà, je crois savoir que la

zone EcoRhéna est déjà pleine et qu'il y aurait plusieurs entreprises qui seraient intéressées pour s'installer, mais ce qui manque, c'est du foncier.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Je vais passer la parole à la salle. Vous avez aussi souligné la question des secours et de la formation. Des secours aussi sur ces enjeux, mais on peut aussi sonder la salle pour voir s'il y a des questions. Cela a été un long temps d'apport d'informations. On voit qu'il y a des désaccords, mais c'est aussi l'objectif de vous présenter la palette des points de vue aujourd'hui. Je vois les mains se lever. Monsieur, à la table 2, juste ici. Je vous en prie. Monsieur, à la table 10 aussi, vous avez levé la main.

### **M. Éric DITTLY – Intervenant dans la salle**

Éric DITTLY, j'habite à Sélestat. Je suis salarié EDF. C'est plutôt vers la CNDP qu'est tournée ma question. Je suis un peu étonné par l'intervention d'Alsace Nature. Je ne sais pas comment vous l'avez choisie, quel droit de regard vous avez sur les présentations, mais je n'ai pas vraiment fait le lien avec le Technocentre, en tout cas, sur les 80-90 % de la présentation. Je rejoins ce qui a été dit par Monsieur JARRY. En tout cas, j'y vois beaucoup de propos erronés, voire pas totalement démontrés. Je compte sur vous pour en faire la démonstration. J'ai vu que des gens ont quitté la salle. Je trouve cela un peu dommage. C'est limite un peu irrespectueux pour les salariés du nucléaire.

### **M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Je vais répondre sur cette question qui interpelle la CPDP, et puis la question *du fact-checking*. Le choix des intervenants ce soir, c'est la CPDP qui l'a fait. Nous assumons d'avoir invité des acteurs qui ont des positions assez marquées. Nous ne préjugeons pas des propos qui sont tenus, qui sont préparés par les uns et par les autres. J'ai découvert l'intervention d'Alsace Nature ce soir, comme vous. On ne l'avait pas vue avant. Je constate que Monsieur REININGER a fait un choix d'un propos assez général sur le nucléaire. On le constate. Chacun ici est capable, avec un entendement, de faire la part des choses et de comprendre, d'adhérer ou de ne pas adhérer aux propos qui sont tenus. Le choix d'avoir invité aussi bien la CFE-CGC qui est là et qui a tenu des propos assez radicaux, nous l'avons fait. Je pense que ce qui est intéressant dans le débat, c'est que chacun puisse s'exprimer avec des opinions différentes.

Ce que je constate, mais ils ne vont pas tirer de conclusion sur ce débat, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de nuances. Ce que nous espérons, c'est qu'il y ait un peu de nuances. Madame MEYER a porté une parole citoyenne que je trouve assez intéressante. Je crois qu'EDF doit se saisir de ces questions, qui sont des questions que l'on peut qualifier de pertinentes, dont on peut discuter, bien sûr, du contenu, et c'est ça qui sera intéressant dans le débat. Ce que nous souhaitons, et je suis d'accord sur ce point avec le maître d'ouvrage, c'est que l'on source ce que l'on dit, que l'on apporte des éléments, que l'on apporte des arguments. Vous pouvez considérer que ce qu'a fait Alsace Nature, par la voix de Monsieur REININGER, n'est pas suffisamment sourcé. Vous pouvez le dire et vous pouvez demander à Monsieur REININGER d'aller au-delà de cela. D'autres considéreront qu'il convient qu'EDF apporte des compléments d'information qu'il n'a pas suffisamment apportés. C'est ça, le débat. Nous revendiquons le choix, et on l'a fait à chaque fois, dans chaque réunion, et nous continuerons à le faire, d'inviter des contradicteurs, mais je ne suis pas responsable des propos de Monsieur REININGER.

*Applaudissements.*

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Les questions se lèvent, table 10. Monsieur qui était juste derrière, et je vais essayer aussi de donner la parole à des femmes, parce que l'on a peu entendu de femmes aujourd'hui. Madame, table 6.

### **M. Philippe ARMENGAUD – Intervenant dans la salle**

Merci. Bonsoir, Messieurs-Dames. Philippe ARMENGAUD, je travaille à l'ADIRA qui est l'agence de développement économique d'Alsace, dont la mission est d'être aux côtés des territoires et des industriels dans tous leurs projets de développement. Je voulais profiter de ce micro et de cette parole ce soir, d'abord, pour remercier l'entreprise, le territoire et tous les acteurs qui sont ici présents ce soir pour ce débat, pour ce souci de transparence et cet esprit de responsabilité. Il y a dans la thématique de l'atelier ce soir, la notion d'enjeu socio-économique, et c'est sur ce point-là que je voulais intervenir, notamment en rappelant que l'on est ici en présence d'un projet qui se révèle particulièrement structurant et cohérent pour le territoire sur lequel nous sommes. C'est un territoire, la communauté de communes Alsace-Rhin-Brisach, le centre Alsace d'une façon plus générale, a une très forte culture industrielle. Tout à l'heure, ont été évoqués à demi-mot des industriels qui sont déjà présents sur ce territoire, qui ont des implantations très fortes et qui ont consenti, au cours des deux ou trois années qui viennent de s'écouler, plus de 200 millions d'euros d'investissement. On est vraiment dans cette dynamique avec le projet qui nous est présenté ce soir. Simplement pour ajouter que l'on a, avec le projet du Technocentre, une opportunité unique pour ce territoire de développer à la fois une nouvelle

filière, de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire. Je crois que c'est particulièrement important, de l'emploi pérenne, de l'emploi qualifié. Aujourd'hui, et je termine là-dessus, c'est particulièrement important, ça le sera encore plus demain, dans un contexte où l'on a un contexte économique qui a tendance à se tendre. Je crois qu'il ne faut pas négliger ces points-là. Il ne faut pas négliger la création de valeurs et la création d'emplois sur le territoire. Merci beaucoup.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Monsieur. Cela fait le lien, en tout cas, si vous avez plutôt des positions à partager, plus nuancées pour ou contre, on va avoir justement le temps qui va s'ouvrir après pour que vous puissiez aussi les partager. Ce sont vraiment des questions, encore une fois, que je viens chercher, mais merci d'avoir fait le lien avec ce que je voulais dire juste après. Table 6, Madame. Table 1, après.

**Mme Emmanuelle DIOGO – Intervenante dans la salle**

Bonjour, je m'appelle Emmanuelle DIOGO. Je suis responsable ressources humaines chez EDF. Ma question concernait l'emploi. Il a été évoqué tout à l'heure qu'il y avait 36 000 emplois dans le milieu de la métallurgie, dans la région Grand Est. Je ne sais pas ce que cela représente là sur la zone EcoRhéna, mais ma question était concernant le Technocentre, avec Liebherr qui vont arriver et les autres entreprises qui sont déjà existantes, est-ce qu'il y a des synergies qui sont prévues, notamment autour de la formation ? Puisqu'il va falloir former et faire une montée en compétences pour ces métiers nouveaux, et aussi des synergies autour du transport, autour de la restauration, autour des crèches, et autres, et qui pourraient créer des emplois complémentaires aux 200 à 300 emplois qui sont prévus pour le Technocentre. Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Je vais donner la parole aussi à Monsieur en table 1, qui levait la main.

**M. Frédéric TROSSAT – Intervenant dans la salle**

Merci beaucoup pour ce temps de parole. Frédéric TROSSAT, je représente aujourd'hui le MEDEF Alsace. Je tiens à préciser aussi, à titre personnel, que je suis habitant de la Communauté de communes à Appenwihr depuis une vingtaine d'années, et donc particulièrement concerné par ce projet. Je ferai court. Je reprends exactement les arguments qui ont été portés par l'ADIRA sur le soutien du MEDEF Alsace, plein et entier, à ce projet. Je porte aussi la voix de Franck FAVRE, vice-président de la CCI Alsace-Rhin-Métropole qui a dû malheureusement partir pour un impératif, et le soutien de la CCI par rapport à ce projet. J'aurais une question. Justement, comme je l'ai dit, je suis dans la Communauté de communes depuis longtemps, donc je suis l'actualité. Évidemment, on a regretté la fermeture de la centrale et on suit son actualité. Est-ce que l'on a déjà des retours notamment sur le transport des premiers générateurs de vapeur qui ont été évacués du site ? Parce que l'on parle effectivement de transport. La question est au cœur du débat. Est-ce que l'on a déjà de premiers retours d'expérience par rapport aux premières évacuations des générateurs du site ? Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Monsieur, table 9, qui levait la main. Un micro va venir à vous. Je vois les questions. On a vraiment l'enjeu aussi de vous demander ce que vous reprenez aussi de cette soirée. Vraiment, les questions de clarté. Merci, Monsieur.

**M. Jacques MULLER – Intervenant dans la salle**

Jacques MULLER, ancien sénateur du Haut-Rhin. Je voulais faire une remarque et partager une question. La remarque, j'ai été étonné par la présentation que vous avez faite, qui mettait en lumière toutes les vertus d'un point de vue du bilan CO2, du bilan énergétique. EDF a choisi, dans sa politique de développement, de recycler et disperser de la matière radioactive. C'est un choix que je ne partage pas, mais à partir du moment où cette décision a été prise, pourquoi implantez-vous un centre de traitement et de recyclage à la périphérie de notre pays ? S'il fallait traiter ces produits-là, ce n'était certainement pas en Alsace. Vous aurez bien compris que l'on multiplie à l'infini les trajets et donc les émissions de gaz à effet de serre. En toute honnêteté intellectuelle, je crois que l'on ne peut pas vendre ce projet en disant qu'il est vertueux au niveau du gaz carbonique, au niveau des émissions.

Maintenant, j'en viens à la question. Je suis un peu perplexe en écoutant, en ayant entendu Monsieur HUG tout à l'heure qui disait, je cite, « Vouloir, et c'est légitime, maintenir absolument l'emploi et pour ça, utiliser une stratégie de marketing territorial pour développer l'attractivité du pays, du territoire ». Écoutez, quand on regarde quelles sont aujourd'hui les activités industrielles porteuses d'avenir, il y a les énergies renouvelables, les biotechnologies, le numérique, les nouveaux matériaux. Comment voulez-vous que des entreprises qui travaillent dans ce domaine d'excellence et qui cultivent, à juste titre, une image de vertu écologique, viennent s'implanter à côté d'une entreprise de recyclage et de dispersion de matériaux nucléaires dans le circuit ? D'autant plus que la zone de chalandise, et je

termine là-dessus, elle est nationale, voire européenne. Le Technocentre fera fuir les entreprises d'avenir.

*Applaudissements.*

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour cette remarque. Je crois que Monsieur HUG est parti. Je vais laisser la parole. L'intervenant n'avait pas forcément été questionné, mais plutôt Messieurs JARRY et BAVEREL.

**M. Laurent JARRY - EDF**

J'ai noté les questions. Je vais répondre tout de suite à la question de Monsieur, mais je l'ai dit, il y a plus de demandeurs qui veulent s'installer sur le territoire que de fonciers disponibles. La réponse, ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les élus du territoire qui constatent qu'ils n'ont pas assez de fonciers pour offrir du foncier pour que des investisseurs industriels s'installent. C'est un fait. Ensuite, pour répondre à la question de Madame, le projet du Technocentre, Liebherr qui a un projet d'usine à la zone EcoRhéna à Nambenheim, eh bien oui, nous travaillons avec eux depuis très longtemps. Il y a effectivement des sujets communs que l'on peut travailler ensemble sur, par exemple, les transports, les transports de personnels qui pourraient habiter dans d'autres lieux pour les faire venir sur le territoire, les ramener chez eux. Des sujets tels que la formation, le recrutement ou la restauration, pourquoi pas. Il y a plein de sujets un peu fonctions support, RH, que l'on pourra travailler avec eux, qui pourraient être mutualisés. On y travaille. Également, on est en train de travailler ensemble actuellement, à date, sur un partage d'expérience sur la conception des usines.

Enfin, il y avait une question sur le retour d'expérience d'expéditions. Oui, on bénéficie d'un retour d'expérience puisque l'on a expédié, en 2021, des morceaux de générateurs de vapeur en Suède qui ont fait la centrale, le port de Colmar, le long de la RD62 en convoi exceptionnel, embarqués au port de Colmar via des barges et qui sont allés jusqu'à Dunkerque. De Dunkerque, ils ont été embarqués en bateau et expédiés en Suède. C'est un retour d'expérience qui est fort. Actuellement, nous préparons l'expédition des parties inférieures du générateur de vapeur. Il y a trois parties inférieures qui vont être expédiées en Suède, de nouveau, en mars prochain, ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation en CLIS, le 10 octobre dernier. Pour vous répondre, oui, on a un retour d'expérience qui est fort, qui existe sur le sujet.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Nous allons prendre la dernière salve de questions. Messieurs, table 3. J'ai deux Messieurs, table 3. Je vais laisser la parole à Monsieur en table 4 qui lève la main depuis tout à l'heure aussi. J'ai trois Messieurs qui lèvent la main. J'avais ciblé deux Messieurs. D'accord, très bien.

**M. François BERINGER – Intervenant dans la salle**

François BERINGER, Maire de Blodelsheim. Ma première intervention, c'est par rapport aux ferroviaires. Actuellement, il existe une voie de chemin de fer qui va jusqu'à la centrale. Je milite pour maintenir cette ligne de chemin de fer. On a fait assez de dégâts collatéraux avec la fermeture de la centrale. Ne fermons pas encore une ligne de chemin de fer qui existe. Deuxième intervention, je voudrais juste m'exprimer par rapport à ce qu'a dit Alsace Nature. En tant qu'ancien salarié de Fessenheim, j'ai fait toute ma carrière en tant que technicien à cette centrale. Tout à l'heure, à travers vos propos, j'ai pu comprendre que vous mettiez un peu en cause les compétences des agents de la centrale. Aujourd'hui, il y a 800 ingénieurs et techniciens qui ont perdu leur emploi. On leur a volé leur emploi. Ce que je demanderais, c'est du respect par rapport à la compétence et le sérieux professionnel dans lequel ont exercé les techniciens et les ingénieurs de la centrale pendant 40 ans. L'ASN l'a dit elle-même : l'exploitation de Fessenheim était exemplaire. Je demande également un peu de respect envers les salariés et anciens salariés de la centrale de Fessenheim.

*Applaudissements.*

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour la remarque. Monsieur qui est en beige, s'il vous plaît.

**M. Gilles XERRI – Intervenant dans la salle**

Gilles XERRI, agent au sein de la communauté de communes Alsace-Rhin-Brisach, et en première ligne sur l'accueil des nouvelles entreprises et l'accueil des candidatures. Je voulais juste fixer les idées en termes de retours d'expérience sur le mythe du Technocentre qui serait un repoussoir aux entreprises. J'ai entendu cela cité, ou qui limiterait les candidatures. Dans les faits, concrètement, depuis même les premières informations sur le Technocentre, les demandes d'installation à proximité immédiate ne font qu'augmenter. Sur des parcelles très proches, il y a plutôt quatre candidatures pour une place. Aujourd'hui, c'est la réalité. C'est ce qu'il se passe depuis des mois, depuis des années.

Aujourd'hui, y compris sur des entreprises qui sont sur des technologies de pointe et qui sont sur de la décarbonation. Il n'y a aucun effet repoussoir sur le Technocentre. Au contraire, c'est une preuve d'attractivité du territoire, et on accueille avec plaisir ce fer de lance de la technologie française.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour cet éclairage que vous vivez au quotidien. Je donne la question et après, vous pourrez répondre.

**M. Bernard GOETSCHY – Intervenant dans la salle**

Des questions très courtes. Je voulais savoir quel était le montant des réserves qui sont prévues pour ce genre de projet. Puisque c'est une entreprise publique, je pense que les chiffres sont publics aussi. J'ai retenu que les déchets étrangers retourneraient dans les pays d'où proviennent les déchets TFA. Pour l'acier, j'espère qu'il en sera de même, c'est-à-dire les 85 % d'acier soi-disant conventionnel. Est-ce qu'ils retourneront bien dans les pays d'origine des déchets radioactifs ? Ensuite, comme il y aura quand même plus d'une centaine de milliers de tonnes de déchets radioactifs provenant de l'étranger, est-ce qu'ils proviendront de pays où la classification TFA existe, ou est-ce qu'ils proviendront aussi de pays - et il y en a quelques-uns qui sont autour de la France - où la classification TFA n'existe pas ? Pour terminer, je ne comprends pas très bien comment on peut faire un recrutement local dans un bassin de plein emploi, comme l'a dit Monsieur HUG en début de soirée ? Ce sera forcément des mouvements de populations qui seront aspirées par ce projet pour le bien-être des habitants et surtout des collectivités locales. Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Une dernière prise de parole, table 4.

**Germain FENDER**

Bonsoir, Germain FENDER, je travaille à la centrale de Fessenheim. J'aurais aimé un éclaircissement par rapport au nombre d'emplois qui vont être créés. Monsieur JARRY, vous parliez de 200 emplois. Est-ce que dans ces 200 emplois, il y a aussi des emplois qui sont prévus pour les sous-traitants pour faire la maintenance, par exemple, de l'installation, ou c'est uniquement les 200 emplois pour exploiter le Technocentre ? J'avais une question complémentaire par rapport à une question qui a été posée par une dame et qui rejoint un peu la remarque qui a été faite. Tous ces emplois qui vont être créés, les gens qui vont venir, forcément, il faudra les loger. Qu'est-ce qui est prévu par le territoire de ce côté-là en termes de construction de logements pour pouvoir accueillir tous ces futurs travailleurs sur le Technocentre ? Merci.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Je vais répondre. Je vais commencer. Par rapport à la question sur les provisions, un exemple. Le démantèlement de la centrale de Fessenheim, ça va coûter un milliard. Ce milliard d'euros, aujourd'hui, il est provisionné. Il est dans les comptes d'EDF. Vous pouvez regarder les comptes annuels d'EDF. Il y a la partie provisions. La Cour des comptes contrôle tous les ans les comptes d'EDF, notamment sur la partie provisions avec les commissaires aux comptes. Cet argent existe, est placé, et il est uniquement dédié à la gestion des déchets, au démantèlement. Ensuite, sur les déchets de métaux qui proviendraient d'autres pays que la France, oui, je répète, la partie déchets sera expédiée auprès du pays émetteur. Après, sur la partie classification des déchets, chaque pays a sa classification. Ce qui est néanmoins commun, et cela a été présenté tout à l'heure par l'Autorité de sécurité nucléaire, c'est que le transport de ces matériaux est encadré par une directive européenne, par une réglementation européenne qui s'applique à tous les pays européens, et qui s'appelle SCO III, si l'on rentre dans les détails techniques. C'est cette réglementation européenne que l'on va appliquer pour l'expédition des parties inférieures des générateurs de vapeur, que l'on expédiera en avril prochain.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

J'ai une question pour compléter aussi, au-delà des déchets, la question de l'acier.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

L'acier qui sera produit à partir de gisements étrangers sera vendu dans le domaine conventionnel à un fondeur qui décidera de l'acheter. Où que ce soit ce fondeur, il lui sera vendu avec les contrats qui seront définis entre la société qui exploitera le Technocentre et ces fondeurs. Les lingots conventionnels seront donc vendus dans le domaine conventionnel à des fondeurs.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

La question du ferroviaire ?

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

La question du ferroviaire, cela a déjà été exposé à de nombreuses reprises, notamment lorsque l'on a fait la visite de la parcelle dans le cadre du débat public. La conception de l'installation fait le nécessaire pour être en mesure d'utiliser la voie ferrée. Le ferré est bien une voie de déplacement et de transport pour les métaux qui arriveront sur l'installation. Elle est bien étudiée dans cette logique. Elle pourrait l'être aussi pour d'autres usages, l'expédition des lingots qui seront produits. Aujourd'hui, ces solutions alternatives sont en cours d'étude, mais l'investissement est maintenu au niveau de la voie ferrée, et la conception de l'installation permettra l'utilisation de la voie ferrée.

Je vais répondre à une dernière question qui était les sous-traitants, puisque l'on a bien aujourd'hui 200 emplois de la filiale qui sera créée qui exploiteront l'installation. On peut estimer à plusieurs dizaines d'emplois les sous-traitants prestataires qui seront nécessaires, de manière permanente pour certains et de manière ponctuelle pour d'autres, pour réaliser les différentes activités de maintenance nécessaires au fonctionnement de l'installation.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Monsieur REININGER souhaitait aussi réagir, et après, Monsieur QUENTIN.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Juste pour répondre à Monsieur le Maire, je n'ai pas du tout mis en cause l'exploitation des agents d'EDF, c'est-à-dire que...

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Non, c'est la filière de construction. Je respecte les agents d'EDF. Ils font un travail qui est compliqué et finalement, ils nous fournissent la lumière. Ce n'est pas ça, la question. La question, c'est la construction. Ceux qui me disent que la construction des EPR est une réussite industrielle et technologique, alors levez la main ceux qui pensent cela.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour ce retour sur votre avis.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

On voit combien. Vous avez un quart de la salle et des gens qui sont convaincus qu'effectivement, il n'y a pas mieux que le nucléaire. Réellement, quand on regarde...

**Intervenant dans la salle**

C'est votre opinion.

**M. Daniel REININGER – Alsace Nature**

Oui, c'est mon opinion, mais c'est la réalité aussi. Quand on chiffre 3,5 milliards et que ça coûte 20 milliards à la fin, vous pouvez me dire que c'est une réussite industrielle. Quant au *fact-checking*, vous pouvez prendre les chiffres que j'ai donnés sur Cyclife. C'est dans le rapport annuel financier d'EDF. Vous pouvez tous le consulter sur Internet. Les chiffres, ce ne sont pas des chiffres qui ont été inventés. Ce sont des chiffres qui sont réels. Par contre, si l'on veut comparer les chiffres et si l'on veut comparer les différentes solutions qu'il y a pour traiter les déchets, il faudrait que l'on ait des chiffres clairs entre le stockage, entre le traitement, entre la remise en circulation des déchets. Il faut nous présenter des solutions alternatives. Le principe de base, c'est de présenter des solutions alternatives chiffrées, avec tous les coûts y afférents. A ce moment-là, nous, en tant que citoyens, on pourra donner un avis. Pour l'instant, on n'a aucun chiffre. On ne sait pas combien cela va nous coûter, mais on sait que cela va nous coûter parce que s'il y avait de l'argent à gagner, ce serait le privé qui s'en occuperait.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Monsieur REININGER. Monsieur QUENTIN va répondre. Je vois qu'il y a beaucoup de mains qui se lèvent et la décision de Monsieur LAURE et la commission particulière...

**M. Jean-Louis LAURE – CPDP**

On va faire un petit changement d'organisation. Je suis désolé. On avait prévu de faire un travail par table. Le temps file. Il y a encore beaucoup de questions. Je pense que l'intérêt, ce soir, sauf si vous vous opposez à ce schéma, c'est que l'on continue les questions. Vous pouvez néanmoins écrire sur les feuilles qui sont à votre disposition des questions rentrées, des questions que vous ne pouvez pas exprimer. On les exploitera, comme on a exploité les questions qui ont été déposées le 27 novembre. On va continuer à profiter de la présence des intervenants et d'EDF pour répondre aux questions que vous pouvez encore poser.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Les feuilles vont être mises dans un instant sur les tables, et vous pourrez chacun y écrire individuellement la liste de vos questions. Monsieur QUENTIN, vous vouliez compléter ?

**M. Alexis QUENTIN - CFE**

Oui. Je ne vais pas vous prendre très longtemps parce qu'il y a beaucoup de questions dans la salle. Je m'associe à la demande tout à l'heure de Monsieur JARRY, de *fact-checking* d'un certain nombre de choses qui ont pu être dites et peu ou pas sourcées. Je remarque qu'il y a plusieurs débats publics en cours - j'en ai déjà parlé à Mulhouse - sur la question du nucléaire et qu'à Gravelines, notamment, une cellule de *fact-checking* a été mise en place. Je crois qu'un certain nombre de questions qui ont pu être posées ont peut-être même déjà été traitées par cette cellule-là, donc on pourra aller récupérer leurs réponses. Le même type d'initiative avait été mise en place sur du débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs qui avait eu lieu en 2019 où là, pareil, un certain nombre de réponses ont pu être données, des réponses qui ont pu être données même à des personnes qui sont déjà dans la salle et qui ont posé des questions similaires dessus. Je vais juste terminer pour faire mon petit *fact-checking* d'une chose qui a été dite tout à l'heure. Sur les émissions carbone du nucléaire, la valeur française est à 4 grammes de CO<sub>2</sub> par kilowattheure sur une étude d'analyse de cycle de vie qui a été pilotée par l'ADEME, surveillée par l'ADEME, en tout cas, qui n'est pas connue pour être un repère de nucléocrates, et qu'au niveau mondial, la valeur médiane qui est prise par le GIEC, qui fait consensus au niveau mondial, le groupe international des experts pour le climat, est à 12 grammes de CO<sub>2</sub> par kilowattheure.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Monsieur, vous leviez la main. Comme on a décidé de rouvrir les temps de questions, si vous voulez poser une question, c'est le moment. Madame également. Je vais donner la parole à ceux qui n'ont pas pris la parole. Monsieur en table 1, je vous vois depuis longtemps lever la main. Monsieur, table 7. N'hésitez pas à écrire les questions en suspens, les points que vous reprenez. C'est aussi l'objectif, il y a eu beaucoup d'informations ce soir, que l'on puisse y revenir. Monsieur.

**M. Claude LEDERGERBER – Intervenant dans la salle**

Claude LEDERGERBER, CSFR, membre de la CLIS par rapport à l'association. Comme Monsieur Jacques MULLER, une remarque et une question-demande. La remarque concerne... Dans le diagramme - plus ou moins - que vous avez présenté par rapport au transport concernant les matières radioactives, à ce moment-là, par rapport à Fessenheim, la route était en premier. Après, il y avait l'avion. Après, il y avait à égalité le fer et le maritime. Je signale. Là, *fact-checking* ou pas, c'est la route qui est le moyen le plus dangereux. Faites votre réflexion. La demande, justement, concerne ce que vous avez souligné à l'instant, Monsieur - je ne me rappelle plus de votre nom, excusez-moi - par rapport à l'impact CO<sub>2</sub>, je demande - je l'ai déjà fait par écrit, mais pas de réponse, mais c'est normal, parce que c'est très difficile - que l'on fasse, puisque l'on est dans une industrie innovante, et cela a été dit plusieurs fois au début, que l'on fasse le calcul par rapport à l'impact CO<sub>2</sub> concernant le Technocentre tout compris, y compris ce soir. Parce que ce que l'on fait par rapport au CO<sub>2</sub>, je l'ai entendu avant par Monsieur JARRY, par rapport aux quantités d'acier neuf à produire, tant et tant de CO<sub>2</sub> en moins, on le fait toujours en moins, mais c'est toujours en plus pour l'environnement. Si on ne le faisait pas, là, ce serait zéro. Un petit correctif, et je me permets même de corriger mon ami, Monsieur Daniel REININGER. Tu as dit à un moment donné, par rapport aux dettes d'EDF, tu as parlé de millions, mais ce sont des milliards. Juste pour donner une proportion qui appartient à tout le monde, pas besoin de fact-checker, un million de secondes, c'est 17 jours à peu près et des brouettes. Un milliard de secondes, c'est 33 ans.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci pour cette remarque et la question sur l'impact du projet. Il y avait Madame en table 7 et Monsieur en table 1. Je ne vous oublie pas, le micro arrive.

**Mme Danielle COUR – Intervenante dans la salle**

Merci. Danielle COUR. Je voudrais revenir sur Centraco. Tout à l'heure, j'ai entendu parler de Centraco, donc j'aimerais connaître en toute transparence les circonstances de l'explosion du four de Centraco en 2011. Merci.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Table 1, Monsieur qui lève la main. Merci beaucoup.

### **M. Thierry MEYER – Intervenant dans la salle**

Thierry MEYER. Je suis membre de plusieurs associations qui sont représentées ici et qui sont inquiètes par le nucléaire qui est une énergie dangereuse. Il faut quand même le dire. Elle est extrêmement dangereuse. C'est pourquoi elle est soumise à des règles et à des lois spécifiques. Pour ma question, tout à l'heure, Monsieur JARRY disait que l'on se bouscule au portillon pour s'installer dans la région. Les 50 hectares d'EDF, punaise, il y a certainement plus que 200 personnes que l'on doit pouvoir y mettre avec toutes les entreprises qui veulent venir à la place du Technocentre, qui est quand même un sujet clivant. Je ne comprends pas les élus qui se battent à ce point-là pour cette industrie qui est clivante et qui est dangereuse, alors qu'il y a plein d'autres industries. Il n'y a plus qu'à choisir dans le tas, d'après ce que j'ai compris. Ça, c'est le premier point.

Je termine ma question. Dans les exposés qui ont été faits, on nous a présenté ce Technocentre. J'ai posé la question à quelqu'un dernièrement s'il connaissait le Technocentre, et il se faisait une idée assez merveilleuse de ce truc-là, mais il ne savait pas ce qui s'y passait. On entend parler du Technocentre. Ce sont des scientifiques. C'est de la technologie fine, c'est incroyable. Moi, dans mon passé, je suis retraité maintenant, j'étais dans l'industrie. Je m'occupais de parcs-machines. On en a ferrailé aussi, des machines. Je me suis même rendu chez Rohr pour savoir où allait toute cette ferraille et ce qu'on en faisait. C'est une industrie extrêmement banale. Le recyclage de la ferraille, en France, on a plus de ferraille recyclée que du minerai. C'est la ferraille recyclée qui fait tourner l'industrie en France. D'ailleurs, on importe beaucoup plus que l'on exporte, ce qui fait qu'il y a beaucoup de ferraille qui rentre et peu qui sort. On a plus de ferraille que de besoin de minerai, mais la ferraille est fondue électriquement. C'est une industrie banale.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Votre question ?

### **M. Thierry MEYER – Intervenant dans la salle**

Ici, qu'est-ce qui est si spécial dans ce qu'il se passe dans ce que l'on appelle le Technocentre qui est tout simplement un centre de ferrailage d'acier contaminé ? Appelons les choses par leur nom. Juste une petite parenthèse, je trouve que c'est malhonnête d'utiliser ce terme « Technocentre ». Les gens croient que c'est un truc merveilleux. C'est une usine de ferrailage de produits toxiques par du nucléaire. Ce n'est pas génial. On a une industrie dite de pointe, pour traiter quoi ? Le déchet, la merde du nucléaire, des centrales que l'on démonte. Il faut quand même oser appeler cela une industrie de pointe. On a une industrie qui produit de l'énergie, beaucoup de déchets, et on doit développer des scientifiques, des développements technologiques, des milliards que l'on doit investir pour traiter les déchets de cette industrie. On marche sur la tête. Comment cela se fait-il ?

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Est-ce que vous avez une question à poser ?

### **M. Thierry MEYER – Intervenant dans la salle**

La question, j'en ai posé une. Pourquoi les 50 hectares, on les utilise pour le Technocentre, le centre de ferrailage ? Il faudrait l'appeler ça comme ça, centre de ferrailage nucléaire ou d'acier contaminé. Appelons les choses par leur nom.

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Et pourquoi le mot « Technocentre » ?

### **M. Thierry MEYER – Intervenant dans la salle**

Oui, pourquoi le mot « Technocentre » et qu'on ne change pas ce terme ? C'est de la foutaise. C'est du mensonge. C'est masquer. On parlait tout à l'heure de la transparence, c'est un manque premier de transparence de ne pas appeler les choses par leur nom. C'est la première chose qu'il faudrait faire. La deuxième chose, pourquoi est-ce qu'on met le Technocentre ou le centre de ferrailage et pas autre chose ? Ensuite, pourquoi est-ce que l'on se vante d'une telle technologie alors que le ferrailage d'acier et recyclage est banal ? Qu'est-ce qu'il y a de totalement peu banal et qui fait que c'est merveilleux ?

*Applaudissements.*

### **Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci, Monsieur. Vous bouclez la salve de questions. Je vais fermer parce que le temps file aussi. Il est 21 h 30. Je vais laisser la dernière parole de réponse avant que Monsieur LAURE conclue.

**M. Laurent JARRY - EDF**

Je vais répondre sur le foncier. Vous le savez, on l'a dit, EDF est propriétaire de 50 hectares à côté de la centrale. On en est donc propriétaire. On va allouer 15 hectares de ce terrain dont on est propriétaire au projet du Technocentre. Je fais l'écho de ce qu'a dit tout à l'heure la CCARB. Oui, il y a plus de demandes que de besoins sur le territoire. Le Technocentre n'est donc pas un repoussoir, comme certains le disent. Jérôme, sur le procédé ?

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je vais donner des éléments de réponse à ce qui s'est produit lors de l'incident de Centraco. Lors de l'incident de Centraco, le métal en fusion a figé au sein du four et des opérations ont ensuite été lancées pour réchauffer ce métal et relancer la production de l'installation. Une couche de gaz était présente au sein du métal figé, ce qui a généré une surpression au sein du four en lui-même.

**Intervenante dans la salle**

Parlez, s'il vous plaît, de l'activité déclarée des métaux qui étaient dans ce four par rapport à l'activité réelle qu'il y avait dans ce four. Merci.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Je pense que l'on n'est pas sur un sujet... ou en tout cas sur un sujet qui mérite d'être fact-checké à nouveau. Je vais continuer de vous expliquer ce qui s'est produit.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Madame, on n'entend rien parce que la soirée - on le rappelle très bien - est enregistrée pour faire des comptes-rendus et des verbatims. On n'entend pas si vous parlez hors du micro. Cela sort de son contexte.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Suite à cet incident, le retour d'expérience a bien été pris en compte. Les modes opératoires qui sont utilisés aujourd'hui dans cette usine - mais le retour d'expérience a aussi profité à d'autres installations de fusion - permettent d'éviter qu'un tel incident se reproduise. Qui plus est, la technologie du four à arc électrique qui sera mise en œuvre au sein du Technocentre évite, de manière physique, la possibilité de survenue d'un incident de ce type.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Est-ce que vous avez des retours sur le terme Technocentre, pourquoi il a été choisi et la question qui vous a été rappelée de l'impact global du projet, l'impact carbone ?

**M. Laurent JARRY - EDF**

On ne va pas rentrer sur les terminologies. Le Technocentre a été choisi pour illustrer que c'est une usine centralisée de recyclage des métaux avec un niveau de technicité, d'où Technocentre. C'est la raison pour laquelle ce centre a été nommé ainsi. Technocentre, technicité centralisée.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

L'impact carbone global, je sais que l'on vous l'a posée, du projet.

**M. Jérôme BAVEREL - EDF**

Pour l'impact carbone global, j'ai déjà donné des éléments sur les premières estimations aujourd'hui en comparaison avec une solution qui réaliserait le stockage et une production équivalente de lingots. On a une économie de 7 000 tonnes de CO2 par an. Ce sont des éléments préliminaires et bien sûr, les analyses du cycle de vie complètes seront réalisées. Elles sont d'ailleurs un attendu réglementaire des dossiers qui seront déposés l'année prochaine auprès de la DREAL Grand Est.

**Mme Ophélie BRETAUDEAU – ANIMATRICE**

Merci. Je note que vous avez, en tout cas, plus de questions à main levée, mais vous avez aussi la feuille. J'ai fait le pari, enfin, pas le pari, mais j'ai fait attention – excusez-moi je perds mes mots en cette fin de soirée - de donner la parole à des gens différents à chaque fois pour que tout le monde ait au moins un tour de parole pour poser sa question. Je vais laisser la parole à Monsieur LAURE. N'hésitez pas à compléter s'il y a des questions en suspens. On va récupérer les feuilles à la fin, ou aussi, nous raconter ce que vous retenez de cette soirée en termes d'arguments, en termes de positionnement que vous avez pu avoir en entendant les différents intervenants, mais ce n'est pas fini puisque samedi, il y a un nouveau rendez-vous, et je laisse Monsieur LAURE conclure cette soirée et bien sûr, vous inviter au pot de convivialité.

### **M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Je vais conclure parce qu'il est 21 h 35. Je vois qu'il y a encore des mains qui se lèvent. Je suis désolé de ne pas vous donner la parole, Monsieur BROM et quelques autres dont je ne connais pas forcément le nom. Il s'est dit beaucoup de choses ce soir. Je pense que c'était une réunion intéressante. On a été débordé par le temps. Il reste des frustrations. Il reste des questions non posées. Il reste des réponses non apportées. On a bien conscience de cela, mais je pense que c'était, sur ces thèmes, intéressant d'avoir ce que l'on peut qualifier quand même d'un échange et d'un échange constructif. Je voudrais rappeler une chose, et je le redirai chaque fois que nécessaire, on a beaucoup parlé au futur et le débat public parle au conditionnel. Nous posons la question, vous posez la question, si vous le souhaitez, de l'opportunité de ce projet. On est dans une phase amont, le plus en amont possible. C'est ça qui est intéressant d'ailleurs, et il faut remercier EDF d'avoir pris cette initiative de saisir la CNDP. Sinon, il n'y aurait pas eu de débat public. De ce point de vue, c'est tout à fait positif, mais la contrainte pour le maître d'ouvrage, c'est que l'on va parler de l'opportunité. On continuera à parler de l'opportunité jusqu'à la fin du débat. Je voulais donc rappeler ça.

Je voudrais remercier d'abord tous ceux qui sont là, qui sont restés dans ce temps un petit peu long, nous excuser d'avoir cassé la mécanique que l'on avait imaginée. On va réfléchir à la façon de gérer nos prochains ateliers, s'il y en a. Je voudrais remercier les intervenants, je dirais, quels qu'ils soient. Quoi que vous ayez pensé de leurs interventions, ils se sont déplacés, ils ont préparé leurs interventions, ils ont pris le temps de vous écouter. Merci à tous ceux qui sont là. Ceux qui sont partis, je crois que Monsieur FREMIOT avait un engagement et n'a pas pu rester avec nous. Merci à Monsieur le Maire de nous avoir reçus dans cette belle salle. Je crois que c'était une réunion qui était, de ce point de vue, intéressante. J'espère encore une fois que dans les prochains rendez-vous que nous aurons, la nuance pourra intervenir. C'est ce que nous cherchons, non pas des accords, on peut être en désaccord, mais en tout cas, apporter des arguments les plus nuancés possible.

Deux événements qui vont arriver très vite. Le prochain, c'est samedi matin à Biesheim dans la salle des fêtes, à côté, où nous allons faire un point. Je vous invite vraiment, si vous avez du temps. Je sais que c'est un samedi matin, qu'il y a les marchés de Noël et ces perspectives de fêtes familiales, mais si vous avez le temps, venez, on va parler du débat. On ne parlera pas du projet, on parlera du débat. J'ai souhaité, avec la commission, que nous ayons, comme on l'a fait le 14 septembre, la possibilité de pouvoir échanger ensemble sur les modalités du débat. Il y a déjà des choses qui ont été dites. On a parlé du *fact-checking*. On pourra répondre sur ce point-là. Il y a sûrement d'autres questions critiques, assentiments peut-être que vous pourrez exprimer. On se projettera sur la dernière partie de ce débat. On est à peu près à la moitié du calendrier, mais au fond, presque aux trois quarts de la programmation que nous avons faite. On va regarder ensemble - nous avons bien sûr quelques idées déjà - ce que l'on va faire ensemble en janvier. Voilà ce que l'on va faire. On va partager cela samedi, de 10 heures à midi à Biesheim. Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet.

La deuxième date que je vous donne aujourd'hui, parce qu'elle est certaine, mais c'est la dernière dans le débat, ce sera le 30 janvier où nous aurons, à Fessenheim, également à la salle des fêtes qui sera, Monsieur le Maire, je crois, réouverte.

### **M. Claude BRENDER – Intervenant dans la salle**

Réouverte

### **M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Pour nous ?

### **M. Claude BRENDER – Intervenant dans la salle**

Pas que pour vous.

### **M. Jean-Louis LAURE - CPDP**

Mais on sera parmi les premiers. Le 30 janvier, c'est un jeudi, nous aurons ce que nous appelons une réunion de partage des contributions où l'on essaiera de tirer un certain nombre d'enseignements déjà de ce débat, en tout cas, de faire une synthèse d'un certain nombre d'arguments. Voilà ces deux dates. D'ici là, en janvier, nous aurons d'autres rendez-vous que nous allons élaborer ensemble samedi prochain.

Merci à tous. Merci aussi à nos interprètes. Je ne les oublie pas parce qu'ils sont là à chaque fois. Je crois que l'on peut les applaudir. Ils sont d'une grande fidélité et d'une grande efficacité. Cela fait partie aussi des choses que nous avons voulues, c'est-à-dire permettre à tous et aussi aux germanophones de participer au débat. Merci à vous. Je vous invite, la commission vous invite, à partager ce petit cocktail qui est prévu à votre intention, et je vous dis à très vite.

